

Genill' & Vous

Bulletin d'informations municipales



JANVIER 2024 / N°53 / www.genille.fr





06



14

03 Le mot du Maire
04 Genillé en chiffres

10 Animations
17 Nos agents
18 Médiathèque
19 TerrEcole
20 Vie des Assos
48 Calendrier des fêtes & cérémonies

06 Genillé aujourd'hui
La flèche de Notre-Dame de Paris

14 Dossier : "La station"
Nos producteurs locaux ont leur marché

32 Genillé d'hier
Ces Genillois en Algérie, 1960-1962

40 Genillé demain
Projets et perspectives



32



14



40

08 Loches Sud Touraine
38 Action sociale & Santé
42 CIAS
43 Tarifs communaux
44 Services utiles
46 Annuaire des assos
47 Annuaire communal

Editeur : Mairie de Genillé, 1 place Agnès-Sorel, 37460 Genillé, Tél. 02.47.59.50.21 - **www.genille.fr** - **Directeur de la publication** : Olivier Flaman - **Adjoint au Maire en charge de la communication** : Christophe Meunier - **Équipe éditoriale** : Alexandra Bodard, Katia Bourreau, Pascal Dupont, Francis Gauthier, Béatrice Kergourlay, Laurence Marinier, Catherine Merlet, Christophe Meunier, Aline Vermeulen.
Conception graphique : - **Crédit photos** : - **Imprimerie** : La Renaissance Lochoise, www.renaissancelochoise.fr - Imprimé sur papier recyclé.
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024 - **Distribution** : La Poste - **Tirage** : 1000 exemplaires



Retrouvez-nous sur :
www.genille.fr

Mairie de Genillé

Ouverte au public tous les jours du lundi au samedi de 9h00 à 12h00
En dehors de ces horaires il est possible de venir en mairie sur rdv.
Accueil téléphonique assuré aux horaires suivants :
Lundi/mardi/jeudi/vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
mercredi et samedi de 9h00 à 12h00



Olivier FLAMAN
Maire

LES ADJOINTS

CONSEILLER DELEGUE



Jean-Jacques HERVET
1^{er} adjoint
délégué à l'urbanisme



Catherine MERLET
2^{ème} adjoint
déléguée à la culture,
au tourisme
et aux associations



Christophe MEUNIER
3^{ème} adjoint
délégué aux affaires
scolaires et au
patrimoine



Béatrice KERGOURLAY
4^{ème} adjoint
déléguée aux res-
sources humaines



Pascal DUPONT
5^{ème} adjoint
délégué aux ré-
seaux et à la voirie



Charles GLIKSOHN
conseiller municipal
Délégué au budget

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Emmanuel BOURGEAULT



Nathalie RENARD



Sébastien FAVRE-BONVIN



Laurence MARINIER



Francis GAUTHIER



Katia BOURREAU



Bernard BALLU



Aline VERMEULEN



Henry MARCHAIS



Alexandra BODARD



Johan VETEAU



Rolande ROUCHE

Service administratif



Amélie BIZEAU
Secrétaire générale



Marina GAUTHIER
JOUANNIN
Agent administratif,
Responsable
agence postale



Gaëlle BRUNEAU
Agent administratif,
Médiathèque

Service scolaire et périscolaire



Sylvia MILCENT
ATSEM



Hélène NICOLAS
ATSEM



Bénédicte LAGRANGE
ATSEM



Laëtitia MANEGLIER
Garderie

Service entretien



Sylvia HAVOT
Agent d'entretien



Christelle MENTION BENOÎT
Agent d'entretien



Ana RIAUTE
Agent d'entretien

Service technique



Fabien JOURNE
Agent technique
polyvalent



Thierry MINIER
Agent technique
polyvalent



Teddy MARQUENET
Agent technique
polyvalent



Gérard AUBRY
Agent technique
polyvalent



Olivier FLAMAN
Maire de Genillé

près deux saisons de restrictions dues à la pandémie, une vie presque normale a pu reprendre son cours. Juste le temps de changer de maire, Henri Alfandari étant élu à des fonctions nationales.

Et voilà que l'été chaud et sec, une fois encore, confirme un changement qui nous interroge.

Grâce à la compétence de nos pompiers et à la vigilance de tous, nous avons su éviter les graves conséquences ravageant le sud-ouest de la France, allant certains jours jusqu'à nous envoyer ses fumées. Depuis quelques semaines, les tensions internationales aux portes de l'Europe nous atteignent directement aggravant des perspectives économiques qui ne sont pas optimistes et vont probablement durer.

L'inflation et la hausse des coûts de l'énergie deviennent désormais le virus de nos budgets, pouvant entraîner de très fortes hausses de nos charges de fonctionnement. S'y ajoute une hausse de 3,5% du point d'indice des fonctionnaires, parfaitement légitime après des mois de blocage, mais qui n'est pas compensée.

Fort heureusement nous avons bien des atouts à Genillé.

Nous n'utilisons pas de gaz et nous avons un petit réseau de chaleur bien maîtrisé qui échappe aux fortes augmentations des combustibles.

Notre dépendance est avant tout électrique. Nous avons un contrat collectif qui nous protège partiellement jusqu'à la fin de l'année 2022.

Au 1^{er} janvier 2023 la facture électrique sera multipliée par 3,1 sauf si l'état intervient, ce qui est simplement une hypothèse à l'heure où je vous écris ces lignes.

Bien conscient de ces changements importants qui vont impacter durablement nos habitudes de consommation et nous obliger à faire des choix pour répondre à de lourdes contraintes budgétaires, je suis confiant dans notre capacité collective à trouver les meilleures solutions, comme nous l'avons bien réussi au moment du confinement COVID.

Au-delà de ces problèmes plus amplement abordés dans un article consacré à l'énergie, nous aurons cette année finalisé les travaux de la cantine, aménagé la mairie pour ouvrir une agence postale, terminé les travaux de l'église, déménagé les services techniques à La Varenne et démarré les travaux concernant le projet de réhabilitation Agnès-Sorel.

Grâce à l'important travail de la commission dédiée, vous trouverez dans ce bulletin les actualités et des reportages sur ce qui fait la richesse de notre village avec un peu d'histoire et de découverte de notre riche patrimoine.

Merci aux associations et à leurs bénévoles qui contribuent largement à notre qualité de vie.

Merci également aux agents qui assurent avec compétence la bonne marche de la Commune.

Votre Maire

Olivier Flaman

La population genilloise ²⁰²³

Démographie



1531
habitants



2 MARIAGES
&
5 PACS

3 filles



5

naissances
domiciliées à
Genillé

2 garçons



16

décès



785 femmes
746 hommes



927

logements

816 principaux
111 secondaires



Source : INSEE

BUDGET COMMUNAL

en chiffres

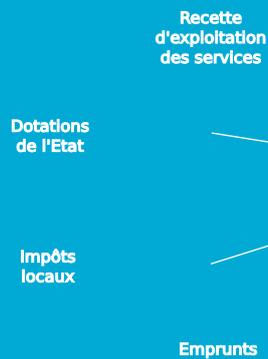
2022

budget réalisé

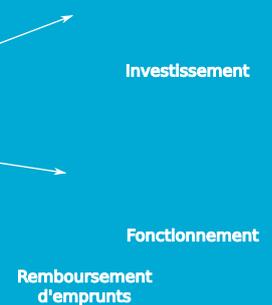
Comprendre le budget communal

Le Conseil Municipal a voté en février dernier le budget primitif 2023. Ce budget se compose de la manière suivante :

Recettes



Dépenses



Les principales dépenses de fonctionnement



467 761 € Le personnel municipal, les cotisations patronales...



76 063 € Subventions aux associations, cotisations aux organismes extérieurs...



421 986 € Fourniture, énergie, carburant, entretien, abonnement, assurance...



29 932 € Intérêts des emprunts



417 453 € Charges diverses : reversement taxe de séjour au département, prélèvement au fond national de garantie individuelle...

Dépenses de fonctionnement
1 424 150 €

Recettes de fonctionnement

1 776 438 €

Excédent de **352 288 €** viré en investissement

Les principales dépenses en investissement



143 977 € Aménagement de la mairie



119 959 € Remise aux normes de la cantine



15 691 € Réfection des ateliers municipaux de la Varenne



12 924 € Projet "Agnès Sorel"



Histoire d'un chêne au destin hors du commun

Genillé Aujourd'hui

Je suis l'un de ces jeunes chênes nés vers 1800 en forêt de Loches près de la pyramide de Montaignu au moment du sacre de Napoléon, et depuis deux siècles je dois dire que j'ai bien grandi. Sans doute ai-je bénéficié d'un environnement favorable dans cette parcelle ou d'autres compères rivalisent avec moi par leur tour de taille et leur hauteur. J'ai dû aussi bénéficier d'une belle hérédité sans doute le fils d'un sacré gaillard, lui-même né sous Henri IV, et qui a bien protégé ma petite enfance. Me voici donc en 2020, fier de ma ramure majestueuse de ma posture élancée et de mon assise solide, recevant la visite d'un aréopage assez inhabituel d'architectes, de charpentiers, d'experts forestiers qui me jaugent,

m'inspectent, me mesurent, discutent et finalement me marquent pour une utilisation dont j'ignore encore la nature. Toujours est-il que peu de temps après cette visite les forestiers interviennent pour récupérer ma grume bien droite de 15 mètres de longueur ainsi que celle de plusieurs collègues parmi les plus beaux spécimens de la parcelle. Nous voilà donc tous précautionneusement regroupés avec le sigle « NDP » inscrit sur notre base sans que l'on sache encore ce que cela signifie.

L'attention dont on fait l'objet lors du débardage vers la scierie Moreau nous interpelle et nous ravit à la fois. En Septembre 2021 nous retrouvons une quinzaine de grumes marquées de ce même sigle NDP sur cette plateforme de sciage, l'une des rares à pouvoir débiter des grumes de 12 à 15 m de long. L'essentiel provient de la forêt de Loches (parcelle vente Breton à Montaigu et parcelle des sept frères aux Chartreux) mais également des bois du Mousseau à Orbigny pour l'une d'entre elles et du Domaine à Ferrière/Beaulieu pour une autre. Quelques mois plus tard une dizaine de grumes en provenance de la forêt de Bercé dans la Sarthe viennent compléter la collection.

On découvre alors que notre destin est de participer à la reconstruction de la charpente et de la flèche de Notre Dame de Paris. Quel honneur! Chacune d'entre nous est taillée de façon spécifique, identifiée, et sélectionnée pour un emplacement particulier dans la charpente ou dans les mille pièces de bois qui constitueront la flèche de Notre Dame. Après réception par les charpentiers de l'établissement public Notre Dame de Paris, c'est finalement 30 M³ de poutres de 12 à 15 mètres et de chevrons de 10 mètres, provenant d'environ 100m³ de grumes qui participeront à la reconstruction. Pour ma part, je donne naissance à une poutre de 14,5 mètres de longueur et me voici expédiée vers l'atelier de montage des charpentiers à Briey en Meurthe-et-Moselle.



Collecte et sciage des grumes à la scierie Moreau



Là, j'apprends que 1000 grumes ont été sélectionnées et débitées par une cinquantaine de scieries en France pour finaliser la reconstruction de la charpente et de la flèche. L'ensemble des chênes a été fourni à titre gracieux par la filière forêt-bois, la moitié provenant de forêts domaniales et communales, l'autre moitié étant issue de 150 forêts privées. Les travaux avancent rapidement sur le site des charpentiers et le montage du tabouret sur lequel repose l'ensemble de la flèche a déjà été réalisé : 70 à 80 tonnes de bois d'exception assemblé magistralement pour soutenir une structure en bois d'environ 400 tonnes.



Montage "à blanc" de la flèche

Une question me préoccupe cependant : où vais-je me situer dans ce montage complexe de 1000 pièces savamment taillées et ajustées ? Pour mon plus grand bonheur, j'apprends que c'est au sommet de la flèche qu'il est prévu de m'installer. De fait, le montage à blanc du fût de la flèche en atelier permet de me rendre compte de mon positionnement définitif. Si je n'étais pas aussi droit, sûr que je me redresserais de fierté. Dominer Paris depuis Notre Dame est un privilège que beaucoup doivent m'envier. Il est vrai que depuis plus de 200 ans j'ai à mes pieds la pyramide de Montaigne et sur ma ligne d'horizon celles de Genillé et des Chartreux, trois édifices inscrits au titre des monuments historiques mais dont la notoriété reste disons... marginale comparée aux édifices de la capitale.

Après cette phase de préparation en atelier, voyage vers Paris pour un montage définitif. Que de beaux souvenirs, surtout cette descente en barge au fil de la Seine pour atteindre le chantier de Notre Dame. Mais quelle animation sur ce chantier. Des charpentiers certes mais aussi des tailleurs de pierre, grutiers, cordistes, maitres-verriers, dinandiers, restaurateurs de peinture et de sculpture.... moi qui ne voyais passer que promeneurs et ramasseurs de champignons, me voici au milieu d'une foule grouillante et laborieuse qui m'impressionne. Mais il faut aller vite et la fin justifie les moyens : il est toujours prévu de réouvrir la cathédrale au culte et à la visite fin 2024.

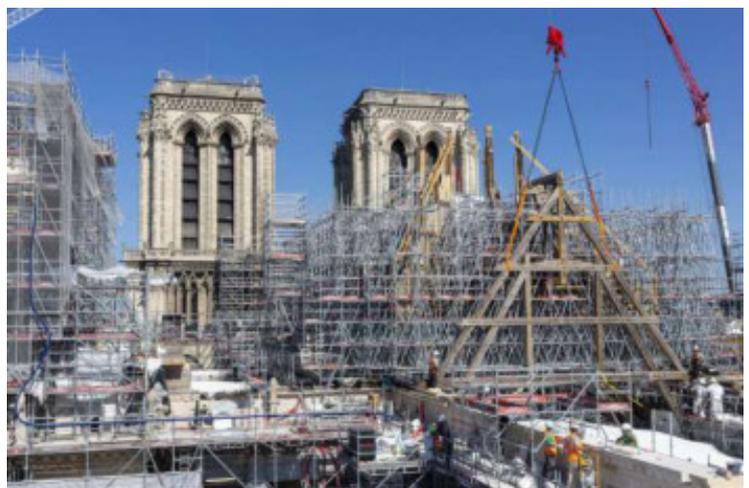
 **Francis Gauthier**



Travaux d'ébénisterie - Ateliers de Briey (Meurthe-et-Moselle)



Montage final de la charpente de la nef de Notre-Dame de Paris





Besoin de faire des travaux ? Prenez rendez-vous !

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez réaliser des travaux ? La Communauté de Communes Loches Sud Touraine vous propose d'appeler son numéro unique logement, le 02 47 91 93 28 pour faciliter vos recherches sur les différentes structures susceptibles de vous accompagner et sur les différents dispositifs d'aide. Au bout du fil, un conseiller technique vous oriente vers l'interlocuteur et le dispositif adapté à votre projet. Via ce numéro, vous pourrez également rencontrer un conseiller de l'association Soliha lors d'une permanence à Loches ou Montrésor. Les permanences proposées sur le territoire se font désormais uniquement sur rendez-vous.

Plus d'informations :
www.lochessudtouraine.com/logement/

**Un vélo électrique, ça vous
branche ?**

URBANISME

Demandes d'autorisation d'urbanisme

En application de la dématérialisation du droit des sols, depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer par voie électronique vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme, permis de démolir, permis d'aménager) Tout pétitionnaire disposera des modèles SVE (service de saisie par voie électronique) sur :

- le site Internet communal :

<https://sve.sirap.fr>

- le site Internet de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine :

<https://www.lochessudtouraine.com/demande-dautorisation-urbanisme/>

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

URBANISME

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est un impôt. Cette taxe vous est demandée pour les opérations suivantes :

- travaux de construction, de reconstruction, d'agrandissement d'une maison;

- aménagement ou installation d'une piscine, d'éoliennes, d'un abri de jardin...;

- changement de destination (transformation d'un local en logement).

Cette taxe est à payer à la suite d'une autorisation d'urbanisme. Dans un délai de 90 jours après l'achèvement des travaux, vous devez déclarer aux services des impôts les éléments nécessaires au calcul de la taxe d'aménagement.

Un téléservice sera bientôt disponible pour faire la déclaration en ligne.



C'est arrivé
cette année...

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le rendez-vous incontournable de la rentrée !

Organisé par la municipalité au début du mois de septembre, le Forum des associations est devenu le rendez-vous incontournable de la rentrée et a mobilisé 22 associations. Il permet de fédérer le tissu associatif du village.

Cette année, il s'est déroulé au gymnase Georges-Normand le 09 septembre, ce qui a permis aux visiteurs de découvrir des animations et des activités sportives, culturelles, sociales et solidaires... Les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) ont fait une démonstration d'initiations aux premiers secours et deux associations ont tenu des stands de buvette et de restauration à l'extérieur. Le bilan est positif et la bonne humeur était au rendez-vous. Merci encore à tous les bénévoles et à l'année Prochaine.

Catherine Merlet

Catherine Merlet





Des nouvelles de l'école

L'année dernière, lors de la rédaction du bulletin municipal, nous étions aux prémices du projet TerreEcole.

Celui-ci se concrétise cette année par de nouvelles actions, construites avec les partenaires de la communauté éducative : éveil musical, découverte de la pratique des échecs, projets pédagogiques autour de la forêt, aménagements de la garderie, sont autant d'actions déployées cette année à l'école de Genillé.

Voici un retour sur la vie des classes durant l'année scolaire écoulée :

Les maternelles et les élémentaires ont bénéficié d'une séance de cinéma grâce à l'ACLE, d'un spectacle culturel proposé par l'association NACEL à la salle des fêtes de Genillé pour limiter les coûts de transport ainsi que de cours d'anglais dispensés par le talentueux Chris Dowson. Les **TPS/PS, MS, GS** ont aussi pu se produire devant leurs parents pour le spectacle choral présentant les chants appris tout au long de l'année et rencontrer les autres écoliers du territoire du Montrésorais lors des USEPIADES, journée sportive !

L'APE a de nouveau été très active pour offrir aux enfants du matériel et aussi pour participer aux divers projets.

Ainsi, la classe de **TPS/PS** remercie l'APE car elle a pu bénéficier d'une aide supplémentaire pour profiter d'une journée à Family Park.

Les **TPS/PS** sont reconnaissants envers les pompiers de Genillé de les avoir reçus en leur expliquant leur métier, leur engagement et la visite de la caserne.

MS : Sortie à la ferme pédagogique de la Duterie, élevage de vaches laitières à Beaumont-Village.

GS : Les Grandes Sections ont travaillé sur le thème des châteaux forts à partir du livre de prix, un documentaire, offert par la commune de Genillé. Ils se sont rendus à la cité royale de Loches pour une visite contée et un atelier de modelage d'un donjon en argile.

CP-CE1 : Travail sur le jardinage et voyage de fin d'année à la Bélandre et à Chenonceaux en compagnie de la classe de CM1-CM2.

CE1-CE2 : Pour clore une année scolaire dont le fil rouge était l'his-



toire, les élèves de la classe de CE1/CE2 ont visité l'abri sous roche préhistorique d'Angles-sur-l'Anglin ainsi que la forteresse médiévale.

CM1-CM2 : Mme Frétault remercie l'APE et tout particulièrement M. Pavy pour son aide concernant le petit spectacle de fin d'année ainsi que son investissement pour les répétitions en classe.

Elle tient aussi à remercier M. Meunier pour son accompagnement concernant la visite de Maillé et le financement qu'il leur a permis d'obtenir. Le travail conduit sur place a été riche, avec une interlocutrice très proche des enfants et de leurs préoccupations. Ils sont repartis avec un bon éclairage des faits, une meilleure connaissance de cette époque difficile de l'Histoire...

De même, elle témoigne à M. Mé-

tivier, sa reconnaissance pour son intervention concernant la rivière et la pollution. La sortie et le travail sur les maquettes en classe ont été très parlants pour les enfants. Ils ont construit efficacement des connaissances sur le sujet.

Nous tenons à remercier les trois mairies du RPI, l'APE, les membres du bureau de la cantine, les trois ATSEM pour le travail effectué auprès des enfants, les parents d'élèves, la mairie de Genillé pour les transports à Naturéo, Gaëlle Bruneau pour ses interventions à la médiathèque de Genillé ainsi que M. Meunier pour la gestion du parc informatique.



Corinne SIGONNAUD-BASTARD
Directrice de l'école primaire de Genillé
et les enseignantes de l'école de Genillé

Reflets d'octobre, une reprise

Reprise timide mais musicalement enthousiasmante des Reflets d'Octobre après plusieurs années d'interruption pour cause de pandémie et de lourds travaux dans l'église. Une petite cinquantaine de spectateurs pour jouir d'un magnifique récital de piano interprété par François Cornu, virtuose attachant et habité par une musique qui lui coule des doigts quand il interprète un impromptu de Schubert ou les jeux d'eau de Ravel. Un programme dense, empreint à la fois de spiritualité, de fougue et de délicatesse, couvrant plus de deux siècles de musique de Bach à Messiaen, pour la plus grande joie d'un public qui ne s'est pas trompé en venant applaudir un spectacle dont la commune peut s'enorgueillir dans le cadre d'une politique d'ouverture culturelle trop souvent absente ou délaissée en milieu rural.

FG



NACEL

2023, l'année des 25 ans de NACEL !

C'est un anniversaire qui mérite d'être souligné. En effet, une telle longévité est exceptionnelle pour une structure de développement culturel en milieu rural.

Depuis 25 ans, l'équipe de NACEL propose une programmation éclectique qui fait appel à des artistes et compagnies présentant des spectacles avec des formes d'expression variées allant du Jazz, au théâtre contemporain en passant par la chanson française ou encore par le théâtre de marionnettes... Nous accueillerons des artistes venant principalement de la Région Centre-Val de Loire et également de régions plus éloignées.

En 25 ans, c'est plus de 65 000 spectateurs accueillis et 350 spectacles organisés !

La mise en place d'une telle offre culturelle sur des petites communes (la plus petite, Saint-Quentin-Sur-Indrois compte 519 habitants et la plus importante, Cormery, en compte 1810) nécessite le soutien financier de la DRAC-Centre-Val de Loire, de la Région Centre-Val de Loire, du Conseil Départemental

d'Indre-et-Loire, de la Communauté de Communes Loches-Sud Touraine et bien entendu des communes adhérentes.

En plus du soutien financier via les cotisations par habitant, l'implication des communes adhérentes est essentielle avec l'investissement des délégués des Conseils Municipaux à notre Conseil d'Administration pour la vie associative, pour l'organisation de l'accueil des spectacles dans leurs communes. Les communes adhérentes mettent à disposition les salles qui reçoivent les spectacles et se chargent de l'accueil des artistes. Elles assument également le transport du matériel technique lorsque celui-ci s'avère nécessaire.

Florine Bourdieu notre Chargée de Développement a quitté notre association et elle est remplacée depuis avril par Emmanuelle Lamy qui avait assuré son congé maternité.

En 2023, NACEL a rejoint le collectif « Scènes en campagne » qui regroupe des petites structures de diffusion de spectacles vivants en milieu rural dans l'Indre-et-Loire. Le premier spectacle programmé dans

ce cadre a été proposé à Chédigny le samedi 14 octobre, « Œdipe Inside » de la Glorieuse Compagnie, a connu un grand succès.

A l'heure où nous rédigeons cet article, l'équipe de NACEL travaille à la mise au point de la programmation 2024. Elle sera publiée fin décembre/début janvier. Nous invitons notre public à consulter notre site internet (www.nacel-culture.fr) ou à se procurer la plaquette habituelle dans les mairies et chez les commerçants de nos communes. Nous tenons dès maintenant à informer sur les dates du prochain festival jeune public "Côté Jardin". L'édition 2024, aura lieu du 11 au 23 mars.

Bons spectacles.

 **Philippe BLONDEAU**

Naissance d'un collectif de producteurs et d'artisans



Pour faire suite à l'article du précédent Bulletin municipal, concernant le projet de La Station essence, la réflexion a évolué..

Il y a un an, lors d'un conseil municipal, un plan de rénovation du bâtiment de la station service avait été présenté avec un espace dédié à de futurs casiers connectés (idée de proposer un complément 24h/24h à l'offre commerciale déjà existante à Genillé, afin de mettre en valeur les productions locales en circuit court), une salle de réunion... Depuis, sont apparues des difficultés liées aux dépenses en énergie, et une diminution du montant de la subvention allouée par la communauté de communes concernant les projets de casiers connectés...

Plusieurs rencontres entre producteurs et artisans locaux ont été organisées courant 2023, connus sur Genillé. Après visite de la station le 25 février, un premier échange a été réalisé deux jours plus tard.

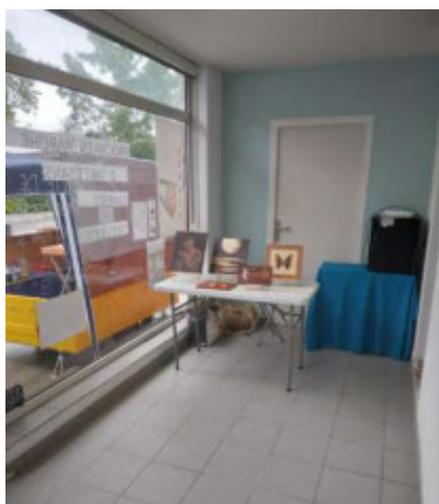


Marché de producteurs et artisans locaux à La Station.

Pour la commune de Genillé, il est important de trouver des acteurs qui créent un groupe motivé, et qu'elle puisse soutenir ce projet en offrant un bâtiment rénové.

Il en est ressorti, après discussions, échange d'idées et faisabilité, la proposition d'un Marché de producteurs et artisans locaux à La station.

Les objectifs sont ainsi de faciliter la livraison des commandes de colis de viande de vache "la *black Angus* de Touraine" élevée par Cédric Joubert ; de réunir des producteurs qui apprennent à se connaître, à échanger sur leur métier auprès des Genillois ainsi que de proposer un réel service de proximité à la population... un circuit vertueux voit donc le jour !
Le premier marché de producteurs et artisans locaux, à La Station a donc eu lieu le samedi 8 Avril 2023 de 8h30 à 13h..



Qui sont-ils ?

Cédric et Katie Joubert pour la viande de « *Black Angus* de Touraine »
Simon Hutsebaut, maraicher bio/vente à la ferme/AMAP/au lieu-dit "Travaille coquin", présence sur le marché de Genillé les 2 dimanches du mois

Thierry Marchand, jardinier de l'association Vivre en Terre Ferme /vente directe au potager

Anne-Laure Pavy : *Mon p'tit Sushi food truck*, présence les vendredis soirs à Genillé place de l'église (07.81.81.37.60)

José et Sylvia Milcent, apiculteurs de Genillé "Le Rucher de Sylvia"

Nicolas Drapé, marquetteur/Le Moulin du Pont, 3 route de Loches à Genillé

Mayeul Jamin, Tourneur sur bois (depuis est parti pour un autre département)

Danièle Fouché, artiste peintre de Genillé/exposition et vente directe

Jérémie Bouisseren, artisan savonnier de Genillé « I lave you »

Lise Dziurda et Prudence de La Laurencie, atelier floral « Cardamine et Bucolie »

Tous nos remerciements vont à Jean-Marie Boutet de la société « média Plan » de Genillé pour avoir proposé gracieusement la confection d'une pancarte de communication pour le marché; à *La Renaissance Lochoise* et à son correspondant, Pierre Cousin ; à *La Nouvelle République* et à son correspondant Michel Marteau ; à Sud Touraine Active (journal de la Communauté de Communes « La campagne qui (vous) bouge ! Article d'Anne-Claire Bulliard et Sophie Lebrun).

Après 5 ou 6 marchés, l'heure est au bilan. Il est important de faire évoluer ce marché, de permettre aux Genillois de l'identifier et que l'accès soit plus sécurisé, afin de cheminer vers un lieu convivial et de proximité. Le projet de **La Station** reste encore à améliorer... Le nouveau rendez-vous est donné Place de l'église...le dernier samedi de chaque mois... Le collectif vous y attend nombreux !

Suivez l'application de la commune City'all, le panneau lumineux, facebook Genill&vous...



Laurence Marinier

VIVRE EN TERRE FERME

Thierry Marchand, le "père salade" de notre commune

Thierry est arrivé dans notre commune de Genillé le 8 décembre 2021, au 3 Foucharé, exactement. Solognot d'origine, Thierry est arrivé "par hasard" avec son épouse ; appréciant Loches et ses environs, ils recherchaient un bien immobilier plus spacieux dans le but de développer cette association "vivre en terre ferme", créée en janvier 2022. Les droits d'exploitation n'ont été obtenus qu'en juin de la même année, du fait de démarches administratives longues et laborieuses, la D.D.T devant donner son accord pour être identifié comme exploitant puis comme vendeur.



Thierry s'est associé avec son épouse afin de créer cette association qui a pour but essentiel de vendre des légumes : la philosophie du jardinier, selon Thierry, c'est partager les plants, les semences... "Vivre en terre ferme" aurait tout aussi bien pu se dénommer "Les salades du père Marchand" !

Le maraichage est une affaire de famille : son père, ancien garde chasse, était passionné de jardinage et avait pour surnom « père salade » et son grand-père quant à lui était jardinier de métier. Pour Thierry, c'est un hobby depuis près de 40 ans.

Conscient des nouveaux enjeux environnementaux, il se devait de trouver un mode de jardinage plus respectueux de l'environnement et surtout plus résilient quant à la ressource en eau (il a suivi une formation de 2 mois et demi dans l'Indre, notamment en permaculture).

Son terrain de jeu est situé sur une parcelle de 1 500 m², et de 2 000 m² de jardin d'agrément autour de leur maison.

Il possède 78 m² de serres (une petite et une grande). La surface en culture est de 300 m² : c'est pour cela qu'il se définit bien comme jardinier et non comme son voisin de terres Simon Hutsebaut, maraicher bio !

Il a commencé modestement par le jardin avec des résidents heureux : 2 poules, un coq... 3 poules vont agrandir le cercle afin que Thierry puisse proposer par la suite des œufs à la vente en plus des légumes... Il y a également Marcel et Alfred, deux beaux lapins présents au début de l'aventure.

En automne, Thierry cultive de nombreuses variétés de légumes, tels que salades de différentes variétés (scarole, frisée...), ail, haricots Carmina (violet)... Aussitôt récoltés, aussitôt vendus ! Thierry est obligé d'appliquer un quota d'une livre par acheteur afin de satisfaire ses clients ! Courges, poireaux, poivrons, courgettes sur leur fin, betteraves rouges, aubergines, patates douces etc..

Dans la petite serre se cotoient tomates, concombres et semis pour plants divers (effectués à la fin de l'hiver, vers le mois de mars..). Sa philosophie première est le respect des saisons. Il ne faut pas forcer la nature : à chaque saison, ses légumes !

Dans la grande serre... en octobre 100 brins de poireaux nés de sa semence ont élu domicile, ici, beaucoup de tomates-cerises ont muri... Les fraisiers ont également leur place...

À l'extérieur : des rangs d'épinards, de la mâche (avant il y avait des pommes de terre), ici des carottes... là des radis noirs... Quelques arbres fruitiers, framboisiers, mûriers...

Il n'utilise pas de produits phytosanitaires mais plutôt du purin d'orties, qu'il fabrique lui-même. C'est un fertilisant, qui nourrit les plantes et les renforce ; ce qui donne au végétal de la force contre les parasites.



Démonstration de "grelinette" sous le regard de Thierry.

Il possède 2 composteurs pour les matières organiques qui génèrent un formidable fertilisant. Il utilise du broyat pour les arbres fruitiers. Il a installé un système de goutte à goutte dans les serres, et pour le reste, il utilise l'eau de récupération de pluie et le puits. Pour Thierry, l'élément eau est important à sauvegarder, et c'est un déficit de la préserver ! Pour cette raison, il utilise 12 à 15 bottes de paille afin de garder le plus possible de fraîcheur et éviter l'évaporation de la terre.

Concernant les serres : Thierry a installé une station météo chez lui, et a une sonde dans chaque serre... Cela lui permet de gérer la chaleur à l'intérieur et de pouvoir ouvrir et fermer les portes avant et arrière. Pour mettre toutes les chances de son côté, il s'est doté d'une cuve de récupération d'eau de 3 000 L.



Marcel et Alfred

Entre le puits, cette cuve et l'ancienne fosse toutes eaux, cela lui fait un capital eau de 5500 L environ...et pour un jardin de son gabarit, c'est précieux !

Les outils essentiels pour un jardinier qui débute : la bâche noire et la grelinette !

Pourquoi cette bâche noire ? En l'appliquant sur le sol, elle permet d'assouplir le sol, de garder la fraîcheur et de désherber naturellement ! Que d'atouts pour un seul "outil" !

Et la fameuse grelinette, outil que j'ai pu tester de mes mains... elle est très utile pour aérer manuellement la terre, sans la retourner.

Il partage son temps de jeune retraité, entre le jardinage (qui l'occupe à mi-temps) et son rôle de grand-père !

Thierry avait deux rêves dans cette vie : avoir une serre et devenir le "père salade" ! Je crois pouvoir témoigner qu'ils se sont tous les deux réalisés à Genillé !

Après cette rencontre très instructive sur cette "terre ferme", je peux dire que Thierry a à cœur de transmettre son plaisir de la terre et de ses cultures et met un point d'honneur au partage et au lien social qui en découle ! Je ne peux que vous inviter à venir le découvrir !

Thierry remercie la commune de Genillé d'avoir acté l'implantation de ses deux serres afin d'avoir de beaux légumes et il remercie vivement le "8 à 8" qui, pendant 3 mois, tous les vendredis matin, lui a permis de vendre ses premiers légumes et de débiter dans de bonnes conditions ! Merci pour leur accueil !

Contact :

Association « Vivre en Terre Ferme »
Thierry MARCHAND
06.76.75.88.59



Laurence Marinier

terrecole

Depuis la rentrée 2023, le projet Terrecole poursuit son déploiement sur le territoire du Val d'Indrois au profit de la réussite et de l'épanouissement des élèves.

Suite aux groupes de travail ouverts à l'ensemble des habitants qui ont eu lieu au printemps dernier, plusieurs actions ont été proposées pour la rentrée 2023.

Les enseignants et les équipes pédagogiques de chaque école ont pu choisir des activités au profit des élèves. Les élèves du Val d'Indrois bénéficient désormais d'interventions hebdomadaires d'un professeur d'anglais natif et d'une professeure de musique. Après les vacances de la Toussaint, l'école de Genillé accueillera une sophrologue pour tester et apprendre des techniques de relaxation avec les élèves.

Afin d'accompagner la transition des élèves vers le collège, les CM2 bénéficient de la co intervention d'un enseignant du collège avec leur enseignant habituel. La co intervention permet à la fois de renforcer les apprentissages fondamentaux des élèves dans un cadre ludique et les liens avec le collège.

Par ailleurs, plusieurs voyages scolaires sont en cours de préparation pour le printemps 2024. Les 67 élèves de CE1 et de CE2 du Val d'Indrois vont réaliser un voyage à Guédelon organisé sur le thème de la forêt. Les élèves de CM1 et CM1 de Genillé, Montrésor et Orbigny vont quant à eux partir à Bruxelles : l'année des élections européennes !

Les associations de parents d'élèves sont mobilisées pour aider à financer ces projets.

De nombreux autres projets vont voir le jour cette année autour du sport, du jeu, de l'orientation mais également afin de renforcer les apprentissages des enfants.



L'équipe de Terrecole s'est agrandie depuis le 1^{er} septembre 2023 avec l'embauche de deux animatrices enfance qui viennent renforcer et coordonner l'action de la petite enfance et la garderie, renforcer la continuité pédagogique et animer les pauses méridiennes des élèves.

Plus particulièrement, un travail d'est en cours pour réaménager l'espace garderie de Genillé. L'objectif est d'améliorer l'accueil des enfants, des parents et des différents personnels qui y travaillent chaque jour.

Un groupe de travail sur le numérique sera prochainement organisé sur le territoire. Si cette question vous intéresse, vous pouvez contacter l'équipe de Terrecole à l'adresse suivante : christophe.herlory@terrecole.fr.

Retrouvez notre actualité
notre site internet :
www.terrecole.fr

Facebook :
<https://www.facebook.com/people/Terrecole/>

Instagram :
@terrecole





Vie des Associations

ECURIES AUDE FAVREAU

Dix ans d'existence !



Cette année nous avons fêté les 10 ans des écuries ! Aude FAVREAU, Monitrice diplômée d'Etat, résidant sur place, veille au confort et au bien-être de ses pensionnaires, présents sur le site en pension complète ou demi-pension, en formule pré-box ou pré. L'enseignement est proposé en cours particuliers ou mini-groupes par Aude et Félicie qui offrent une palette très large d'activités :

équitation de loisirs ou compétition, éthologie, travail à pied mais aussi équithérapie, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires : stages, balades, entraînements extérieurs, sorties cross, programmes personnalisés sur demande. Pour découvrir les écuries, n'hésitez pas à nous rendre visite !

Ecurie Aude FAVREAU
La Valinière 37460 GENILLE
Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :
Ecurie AUDE Favreau

Sur notre site internet :
www.ecurieaudefavreau.fr

valiniere@gmail.com
06.58.31.30.85



Entretenir le souvenir : une des missions de l'UNC de Genillé

L'UNC de Genillé (Union Nationale des Combattants) réunit à ce jour près d'une cinquantaine d'adhérents : anciens combattants, soldats ou anciens soldats d'opérations extérieures, soldats de France, sympathisants. Prenant en charge les cérémonies de commémoration dans la commune sous l'autorité de la Mairie, l'association organise chaque année un banquet pour le 8-mai et une sortie permettant de resserrer l'amitié de ses adhérents. Le nouveau bureau, qui a pris ses fonctions en février 2023, est pour la première fois composé de membres qui ne sont pas d'anciens combattants. Fort de l'expérience des anciens présidents, Gaston Baratault et Bernard Croix, toujours membres actifs, il entend perdurer les traditions et ouvrir davantage son action aux générations futures. C'est pourquoi l'une de ses premières actions a été de proposer aux élèves de CM1-CM2 de l'école de Genillé de visiter la Maison du Souvenir de Maillé. La sortie, qui a eu lieu à la fin du mois de juin, a été rendue possible grâce à Mme Frétault, enseignante de la classe, et à l'appui financier de l'UNC37, de l'UNC de Genillé et du Souvenir Français.



Le traditionnel banquet du 8-mai a rassemblé près de 90 personnes à la salle Rosine-Deréan. C'est toujours l'occasion aux membres de différentes associations mémorielles telles que Les Médaillés de France, le Souvenir Français ou la FNACA de se retrouver autour de l'UNC.

La sortie annuelle de l'UNC de Genillé a emmené une cinquantaine de personnes jusqu'à Bourges pour visiter le Musée du Train et de l'Équipement militaire, le matin, ainsi qu'une biscuiterie, l'après-midi. Cette sortie était ouverte à tous, toujours dans l'esprit de faire partager un lieu de mémoire. Si la destination de la sortie 2024 n'a pas encore été décidée, la date a été retenue : le 25 septembre 2024. L'Assemblée générale de l'UNC de Genillé aura lieu le mardi 23 janvier 2024 à 14h30 à la Salle pour Tous.

Contact :
 Christophe Meunier
Président
 Alain Rougié
Secrétaire
 Monique Allouard
Trésorière
 06.17.59.25.14
 unc37.genille@mail.com



AIR DU TEMPS

Air du temps... de la détente !

Notre association est un club qui a pour but de réunir des personnes bénévoles, retraitées, pré-retraitées ou oisives ; d'organiser des sorties, des voyages, de créer, animer et développer les rencontres, les liens d'amitié et de solidarité entre les personnes adhérant au Club ; de participer activement à l'animation de la vie communale. Cette année notre activité s'est enrichie d'ateliers numériques, d'activités physiques qui vont se poursuivre en 2024. Toutes ces activités ont été couronnées de succès. Pour 2024, des sorties culturelles sont déjà prévues, ainsi que de nouveaux ateliers Pétanque, cuisine, randonnée, Tarot... Pour rappel notre club est ouvert à toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'amuser et se divertir.

Le Bureau



Tout un programme !



Les membres de notre association ont fait rouler leurs voitures anciennes à de nombreuses reprises. Au printemps, pour la sortie « dégomme » visite de l'atelier de terre cuite des frères CABALLERO à La Rouchouze près de Langeais : fabrication à l'ancienne de carreaux, briques, vasques... En Avril visite du château de Chevigny et son ruban de 500 000 tulipes. En Mai, exposition de nos véhicules dans le cadre d'une journée festive

APE

dans une propriété privée. Au mois de Juin tous les membres du club ont pris la direction du Périgord. Au programme de la semaine : visite de la coutellerie de Nontron, les bastides Beaumont du Périgord et Monpazier, Périgueux, la ferme piscicole de Neuvic et sa production de caviar, les jardins de Marqueyssac, Sarlat, Bergerac, Monbazillac... En Août, balade dans le Sud Toulain : bourse d'échanges de pièces au Grand Pressigny.

Tout au long de l'année, les membres n'ont pas manqué les événements en rapport avec les voitures anciennes : salon RETROMOBILE à Paris, Le Mans Classic, le festival GAZOLINE à Lamotte-Beuvron, le Grand Prix de Tours. Aussi nous avons contribué à l'organisation des rassemblements de véhicules anciens du 1^{er} dimanche de chaque mois à LOCHES Place des A.F.N proche de l'Espace Agnès-Sorel qui attirent de nombreux collectionneurs et visiteurs. Pour terminer la saison, nous avons participé à la Foire aux Marrons.

GENILLE AUTO PASSION 37
3a Rue de l'Indrois
37460 GENILLE

Contact :

Bernard Ballu
06.85.05.06.07

Toujours plus d'actions en 2023 !

Nous sommes présents à toutes les manifestations du RPI : carnaval, fête des écoles, Foire aux Marrons de Genillé, Foire aux Chèvres de Céré-la-Ronde, forum des associations à Genillé et marché de Noël. Nous sommes également présents lors d'actions ponctuelles comme les dessins d'école en mai, la vente de bulbes en octobre, la vente de chocolats en novembre, les emballages cadeaux en novembre et décembre. Ces manifestations et actions nous permettent de récolter assez d'argent pour continuer à verser aux écoles la somme de 23 € par élève, soit une dotation de presque 4 000 €/an. Nous pouvons également offrir le spectacle de Noël à l'ensemble des enfants du RPI en décembre et depuis cette année le bal de fin d'année pour les CM2. Nous remercions les municipalités de Genillé, Céré-la-Ronde et Le Liège pour leur soutien. Nous remercions également les parents pour leurs commandes et



leur aide précieuse lors des moments de fête comme la préparation des marrons avant la foire, la cuisson des marrons, la préparation des stands lors de la fête des écoles... Notre volonté est de proposer des animations et des actions qui permettent de financer les projets des écoles. L'APE est constituée d'une équipe sympa, dynamique et motivée. Rejoignez-nous !

Contact :
ape37460@gmail.com
Ape Rpi genillé

Equithérapie : une nouveauté aux écuries



Cette année, est née une nouvelle activité. Maeva Barrault, membre des Ecuries de la Charrière, psychologue et psychothérapeute, propose une thérapie par la médiation équine avec son cheval Cob Normand, impressionnant pas sa masse mais d'une grande gentillesse et d'une grande douceur. Cette thérapie permet l'accompagnement dans certaines problématiques telles que l'affirmation de soi, la confiance en soi et la gestion des émotions. Elle s'adresse aux cavaliers et non-cavaliers à partir de 12 ans : aucune connaissance du cheval n'est nécessaire.

« Je tiens à remercier Evelyne, propriétaire des écuries de la Charrière, d'avoir accueilli ce projet de thérapie par la médiation équine, et à remercier également les cavaliers qui m'accompagnent dans cette aventure », tient à préciser Maeva Barrault.

Les Ecuries de la Charrière est une association de cavaliers orientée sur la randonnée et les compétitions d'endurance. Quelques propriétaires ont leur cheval sur place. Le nombre de place est limité ce qui permet beaucoup de facilité et de confort dans la gestion des prairies, des paddocks et des boxes. L'utilisation de la carrière est très libre, les cavaliers ont possibilité de faire venir un moniteur. Ils peuvent aussi prendre des cours aux écuries d'Anabelle à 3 km, sur la commune de Sennevières.

Comme les années passées, une randonnée a été proposée aux membres des Ecuries de la Char-

rière et à ceux de *Rando Equi Passion*, une association de cavaliers de Touraine. Une jolie balade en journée avec la découverte de Montrésor et Villeloin-Coulangé, avec pique-nique convivial à mi-parcours sur les bords de l'Indrois. Les cavaliers des Ecuries participent aussi régulièrement aux animations de *Tours'N Riders* (associations d'Indre et Loire). Ils ont ainsi profité de quelques galops sur les plages de Deauville.

Coté compétition, toujours de bons résultats. Jacques Grandhomme se classe second à Seiches sur le Loir (49), preuve que son cheval s'est parfaitement remis de sa fracture au postérieur en octobre 2022. En avril, Evelyne Bouyé sur la première marche du podium sur 100 km à Restigné (37).

Nicolas Duguet qualifie sa Jeune jument très prometteuse sur 40 km (Beaumont Pied de Bœuf, 72) et sur 60 km avec une seconde place (Neuillé Pont Pierre, 37).



Très belle saison pour Sabrina Duguet-Mercier et Djamila de Lozelle, jument qui confirme ses facilités dans cette discipline, quatre classements : une première place sur 60 km à Neuillé (37), 4^{ème} place sur 130 km de Saumur (en deux jours) et une très belle seconde place sur 120 km à Corlay (22). De très jeunes marion cavalières débutent. Marion Larrat, 11 ans, se classe 3^{ème} sur 20 km à Neuillé Pont Pierre (37) avec une jument de 25 ans, un bel exemple d'un vieux cheval qui fait profiter de son expérience à une très jeune cavalière. Léonie Bourdin (14 ans) participe à ses premières épreuves sur 20 et 40 km avec un cheval de l'élevage familial (élevage de la Reuille à St Hypolite), elle gagne la 40 km de Restigné (37) en octobre dernier. La saison se termine avec Agathe Lejard qui se classe 5^{ème} sur les 30 km de Fontainebleau (77), un des week-ends d'endurance les plus prestigieux de France qui a rassemblé plus de 400 cavaliers sur des épreuves de 20 à 160 km.

Nous en profitons pour remercier nos assistants (l'endurance est un sport d'équipe) : Sebastien Lefevre, Valentine Faichaud, Jean-Jacques Hervet, Catherine Grandhomme, Diane Lervat, Hervé Bourdin, Celine Larrat, etc.

<http://www.evelyne-bouye.fr/charriere/index.html>

Page Facebook mise à jour par Nicolas Duguet.

Pour contacter Maeva Barrault psychologue (équithérapie)

06.51.56.58.90.

www.psychologue-maeva-barrault.fr



COMITE DES FÊTES

Air du temps... de la détente !

Le Bureau

Contact :

comitedesfetes37@gmail.com

"Village Gourmand" de la Foire aux Marrons - octobre 2021

epas gaulois - 14 juillet 2021

SAPORT SANTE GENILLE

Convivialité et bonne humeur !

L'association SPORT SANTE GENILLE propose des activités physiques et sportives pour toutes les générations : Pilates, Cardio/Renfo, Aero Boxe, Stretching, Fit'Dance, Gym Sénior, Gym dans les bois, Running et Cours spécial kids.

C'est adapté à tous, en fonction des besoins et des pathologies de chacun.

Notre animatrice est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire. Elle est certifiée APA (activité physique adaptée ou sport sous prescription médicale).

Nous proposons une formule unique économique et sans contrainte de planning !

Nouveauté 2023, des cours de théâtre enfants, ados et adultes. Rejoignez notre équipe et partagez avec nous des moments de sport, de convivialité et de bonne humeur !



LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
08:00-09:00 GYM DOUCE		09-20:00 GYM OXYGENE Cours pour tous les âges à l'extérieur	08-15-20:15 RUNNING Tous niveaux
18-19:00 GYM POSTURALE		07:00-08:00 ATELIER CHOREOGRAPHIQUE	
18:30-19:00 GYM TONIC	18:30-19:30 THEATRE ENFANTS 9/10 ANS	18-19:00 FITNESS & STRETCH	
17:00-18:00 KIDS	18-19:30 THEATRE ADOS/ADULTES	19:30-20:00 FITNESS & STRETCH	
20:30-21:00 FIT MULTI			
19:30-20:00 FITZEN			

Contact:

06.99.59.46.87
sportsantegenille@gmail.com

Le cinéma était dans les prés !

Pendant quatre soirées, du 11 au 14 août, l'Association Les Pieds dans l'O, association intercommunale initiatrice et organisatrice du festival "Le Cinéma est dans le pré", a fait carton plein en accueillant plus de 600 spectateurs, avec une moyenne de 150 amoureux du cinéma par séance.

Au programme, quatre films de cinéastes français ayant pour toile de fond la ruralité ont été projetés sur un écran géant de 10 par 15 mètres dans des cadres patrimoniaux magnifiques. *Les Petits ruisseaux* de Pascal Rabaté, qui abordait avec humour la question de vieillir en campagne ; *L'École buissonnière* de Nicolas Vanier, réalisé en plein cœur des forêts solognotes ; *Les Folies fermières* de Jean-Pierre Améris qui relatait l'histoire vraie de cet éleveur qui a installé dans sa ferme un cabaret ; *La Fine fleur* de Pierre Pinaud qui racontait les turpitudes d'une hortultrice en mal avec son exploitation, étaient offerts au public à la Chartreuse du Liget, au château de Lestang, au château de Genillé et au Mail enchanté de Chédigny. Traiter avec humour et un certain recul des mutations que connaît notre monde rural contemporain est un des objectifs que s'est assignée le Festival.

Le festival est venu couronner une année très active en matière de cinéma et d'animations rurales. En février, l'Association a pour la première fois organisé une projection un dimanche après-midi, à la salle des fêtes d'Orbigny. Cet instant chaleureux a permis de lancer l'année et de réunir des familles autour



de bonnes crêpes chaudes et de deux films grand-public.

Le 1^{er} juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir à la salle Rosine-Deréan de Genillé la comédienne Lucile Krier pour l'entendre parler de son métier. Cette rencontre était accompagnée de projections de courts-métrages et des films en compétition pour le concours CINE-BYOD.

L'Association, par la voix de ses bénévoles très actifs et engagés, tient encore à remercier le public fidèle, les propriétaires qui ont consenti à ouvrir les portes de leurs parcs et jardins, les communes qui soutiennent son action et ses partenaires nombreux et tellement nécessaires pour tenir dans la durée. Rendez-vous est pris pour l'an prochain ! Les deux premiers rendez-vous viendront annoncer la future programmation : le CINE-CREPES, organisé un dimanche après-midi à Orbigny le 4 février 2024, et le FEST-OFF, à Genillé le samedi 29 juin.



La comédienne Lucile Krier au Fest-Off de Genillé, le 1^{er} juillet

Contact :

Christophe Meunier
06.17.59.25.14

lespiedsdanslo.asso@gmail.com

<https://lecinedanslepre.fr>

LE SERPENTIN

Un café associatif dynamique

Le café associatif LE SERPENTIN a pour objet de créer et entretenir les liens entre les habitants de Genillé. Les bénévoles proposent toute l'année des animations ouvertes à tous.

Chaque mois vous pouvez retrouver l'atelier Céramique, un Tea Time, un atelier tricot, un moment Jeux de société, une randonnée et un café philo. Des animations ponctuelles ont lieu aussi Land'Art, Trocs plants/graines, Ballades découvertes plantes sauvages, Initiations à des loisirs créatifs...

Toutes les propositions sont les bienvenues.

Vous pouvez nous écrire et vous inscrire sur la liste de diffusion à l'adresse suivante :

Contact :

06.32.14.86.64

leserpentingenille@protonmail.com

Retrouvez le programme sur
facebook :
leserpentin34760



TENNIS

Toujours autant de dynamisme !



Le club affiche une belle santé. La fête du club s'est déroulée le 10 juin, une trentaine de personnes (parents et enfants) avaient répondu à l'appel du pique-nique en commun.

L'école de tennis : à nouveau 90% de réinscriptions + des arrivées; renouvellement de tous les créneaux, dont celui des « tout petits » (3 ans / 4 ans)

Pour tout renseignement, contacter Loïc, notre enseignant (07.83.77.37.90). Loïc a débuté sa formation de DE.

Effectifs : Passage de la barre des 60 licenciés (dont 2/3 d'enfants)

Compétitions :

- Individuelles jeunes : 1 fille et 2 garçons sont engagés, catégorie 11/12 ans

- Equipes Jeunes : une équipe Filles 11/14 ans et une équipe Garçons 11/12 ans ont été engagées pour le championnat départemental par équipes d'hiver.

- Equipe Dames : une équipe a été engagée lors du championnat par équipes de printemps, très bons résultats

- Equipe Hommes : 2 équipes ont été engagées lors du championnat par équipes de printemps, très bons résultats également

Le tournoi annuel et le TMC Dames sera reconduit en juin.

Le club doit cette belle dynamique à l'engagement de tous : enseignant, adhérents et sponsors (garage Les Carrés, pharmacie Burrillon, Genillé Market / 8 à Huit).

Le Bureau

Isabelle, Aurélie, Franck, Eric

Contact :

06.62.75.81.26
Genille Tennis
tc.genille@fft.fr
tennisgenille.fr

CANTINE

Nouvelle équipe aux fourneaux ! Nouvelle équipe au bureau !

L'association Cantine Scolaire Autonome des Ecoles Publiques de Genillé a changé de bureau en 2023, elle est composée de 3 personnes et 1 suppléante et peut compter sur le soutien de 2 anciens membres et quelques parents.

Nous continuons d'assurer :

- l'administratif avec les inscriptions, les courriers aux parents
 - la comptabilité avec l'établissement des factures, la gestion des prélèvements et des impayés
 - l'achat des fournitures (produits ménager, vaisselles, linge...) et l'entretien du matériel
 - la relation avec le prestataire qui fournit les repas avec le comptage des présences, les menus
 - l'organisation d'événements pour dégager des bénéfices (foire aux marrons, commandes groupées)
- N'ayant plus la gestion des salariés, employées à la cuisine, l'association a reçu son périmètre et n'intervient plus dans l'organisation de la cantine et la gestion du personnel ou des enfants qui sont désormais sous la responsabilité de la mairie.

Le but de cette association est de maintenir des tarifs accessibles à toutes les familles et une qualité de repas variés et équilibrés pour les enfants.

Nous avons d'ailleurs réussi à limiter le coût des repas pour l'année 2023-24 lié à l'inflation générale, en prenant en charge une partie de l'augmentation. Nous espérons pouvoir continuer d'assurer ce service le plus longtemps possible et tenons à remercier les parents qui se mobilisent à nos côtés même

de façon occasionnelle. Plus nous sommes nombreux moins la charge de travail est importante.

L'association est ouverte à tous et nous invitons tous les parents qui souhaiteraient nous aider dans les missions listées plus haut, à nous rejoindre.

Nous remercions également l'équipe enseignante qui est notre relais auprès des enfants et des parents et les mairies de Genillé, Céré-La-Ronde et Le Liège pour leur soutien.



BADMINTON

DU VENT DANS LE VOLANT !



Les lundis et jeudis soir à partir de 20h30, même pendant les vacances et jours fériés, au gymnase de Genillé.

Dès 16 ans, en simple ou double, quel que soit votre niveau ! Venez vous défouler, vous dépenser, vous amuser, gagner ou perdre dans une ambiance conviviale.

Des soirées sont également organisées : apéros Bad, galette des rois, jeux... Cotisation annuelle : 30 €, volants et raquettes fournis.

Contacts :

Anne (06.20.05.68.75)
Anne-Sophie (06.88.09.69.85)

TENNIS DE TABLE

C'est reparti !



Le travail accompli la saison dernière a porté ses fruits. Ainsi nous avons pu engager deux équipes en championnat dès la première phase en y intégrant nos jeunes.

L'école de Tennis de Table se porte bien aussi avec cette année de nombreux arrivants que Denis, Mickael et Jérôme encadrent avec attention. Nous encourageons également au maximum la participation aux stages départementaux.

Nous sommes aussi engagés avec tous les autres clubs de notre communauté de communes dans une grande journée annuelle du Tennis de Table dont le prochain printemps verra la 3^{ème} édition. Elle se présente sous la forme d'un tournoi gratuit ouvert à tous les jeunes, licenciés ou non, ou les plus passionnés invitent copines et copains à venir découvrir le Ping ! Jeunes et moins jeunes, venez nous rejoindre, nous accueillons

RANDONNEE

C'est reparti !

Marcheurs débutants ou marcheurs confirmés, c'est avec sourire et dynamisme qu'ont participé tous les randonneurs le 11 Novembre 2023.

Au programme le matin, des parcours de 8 ou 15 kms préparés minutieusement par les bénévoles pour découvrir ou redécouvrir les paysages de la commune.

L'après-midi, une marche inédite a mis à l'honneur la randonnée version famille, ponctuée de jeux et récompenses pour les enfants. À l'arrivée chacun a pu se restaurer sur place.

Rendez-vous incontournable depuis 1997 dans la commune de Genillé, le 11 Novembre était connu pour la course organisée par l'association La Ronde du Château d'Eau. Début 2023, l'association a choisi de cesser son activité.

Ayant à cœur de maintenir une vie associative pour la commune, un nouveau bureau épaulé de nombreux bénévoles et des bons conseils de l'ancien président a vu le jour avec pour nouveau patronyme : l'association de la Randonnée de Genillé.

Forts de nos expériences passées, très motivés et innovants, nous avons conçu cette première journée pour qu'elle soit synonyme de partage et bonne humeur.

Elodie Campestrini &
Marinette Terrassin
ASSOCIATION LA
RANDONNEE DE GENILLE
06.95.93.00.94

les nouveaux pratiquants tout au long de l'année en compétition comme en loisir ! Vous pouvez venir nous rencontrer tous les mardis à partir de 18h30 à la Salle Omnisport Georges-Normand.

Contact :
Jérôme Faichaud
02.47.92.50.96

Challenges, compétitions et entraînements

Nous comptons 19 licenciés dont 8 femmes et 11 hommes. Nous avons au sein du club, 1 arbitre, 4 formateurs : 2 animateurs et 2 initiateurs. Frédéric Perdriau a fait une formation d'animateur cette année qu'il a réussie avec succès.

Nous avons fait faire des gilets polaires brodés au nom du club pour qu'ils puissent être mis lors des déplacements : challenges, compétitions et entraînements.

Le club de tir de Genillé est doté de 3 cibles électroniques. Elles servent aux entraînements surtout pour les licenciés qui sont sélectionnés aux championnats régionaux et aux championnats de France qui en sont équipés. À l'avenir, elles seront présentes dans tous les clubs, d'où notre investissement.

Depuis deux ans, Le club de Tir de Genillé a organisé stages et compétitions.

Organisation des permanences :

Ecole de tir : Le mardi de 18h à 19h 45
Permanence pour les adultes : Le mardi de 19h45 à 21h

Permanence le mercredi : De 18h 30 à 20h

Nous sommes à votre disposition pour vous faire découvrir notre sport.

Classements au Championnat départemental des écoles de tir (Indre-et-Loire) :

BENJAMINE FILLE carabine
MASLON-DOURY Ophélie 167,40
PERDRIAU Camille GENILLÉ 104,80
MINIME FILLE
CADON Bréanne GENILLÉ 351,60

Championnat départemental écoles de tir d'Indre-et-Loire :

BENJAMINE FILLE carabine
MASLON-DOURY Ophélie 159,1
MINIMES FILLES Carabine 10 Mètres
CADON Bréanne 354.5 2^{ème}

Championnat régional Ecoles de tir - Ligue du Centre Val de Loire

MINIMES FILLES Carabine 10 Mètres
CADON Bréanne 355.6 10^{ème}

Championnat de France Ecoles de tir

MINIMES FILLES Carabine 10 Mètres
CADON Bréanne 364.5 107^{ème}

Championnat départemental 10m - Indre-et-Loire

REVERDY-ELOY Amélie - Cadets filles - Carabine 10 Mètres - 588.6 1^{ère}
VANNEQUE Brigitte - Dames 3 - Pistolet 10 Mètres - 318 2^{ème}



REVERDY Sébastien - Séniors 1 - Carabine 10 Mètres - 556.3 2^{ème}
PERDRIAU Frédéric Séniors 1- Carabine 10 Mètres - 442,8

Championnat régional 10m - Ligue du Centre Val de Loire

REVERDY-ELOY Amélie - Cadets filles - Carabine 10 Mètres - 598.8 2^{ème}
REVERDY Sébastien - Séniors 1 - Carabine 10 Mètres - 580.4 5^{ème}

Championnat départemental 25m/50m - Indre-et-Loire

Pistolet 25 mètres Dames 2
VANNEQUE Brigitte 349 2^{ème}
Pistolet 50 mètres Seniors 1
PERDRIAU Frédéric - 417
REVERDY Sébastien - Séniors 1 - Carabine 60 Balles couché - 50m - 588.8 2^{ème}
REVERDY Sébastien - Séniors 1 - Carabine 3x20 - 50m - 522 2^{ème}
REVERDY-ELOY Amélie - Cadets filles - Carabine 60 Balles couché - 50m - 594.8 1^{ère}
REVERDY-ELOY Amélie - Cadets filles - Carabine 3x20 - 50m - 543 1^{ère}

Championnat régional 25m/50m - Ligue du Centre Val de Loire

REVERDY Sébastien - Séniors 1 - Carabine 60 Balles couché - 50m - 568.1 8^{ème}
REVERDY Sébastien - Séniors 1 - Carabine 3x20 - 50m - 515 3^{ème}
REVERDY-ELOY Amélie - Cadets filles - Carabine 60 Balles couché - 50m - 572 4^{ème}
REVERDY-ELOY Amélie - Cadets filles - Carabine 3x20 - 50m - 546 2^{ème}

Championnat de France

Cadets filles - Carabine 3x20 - 50m
REVERDY-ELOY Amélie - 528-10 35^{ème} sur 62
Cadets filles - Carabine 60 Balles couché - 50m
REVERDY-ELOY Amélie - 593.2 29^{ème} sur 74
Séniors 1 Carabine 3x20 - 50m
REVERDY Sébastien - 506 71^{ème} sur 74

La secrétaire
Brigitte Vanneque

Contact :
Yves LAHAIE
06.43.53.28.02



Nous recrutons encore !

Devenir Sapeur-Pompier Volontaire

Vous avez envie de faire preuve de citoyenneté, de générosité et d'esprit d'équipe.

Vous êtes une femme ou un homme âgé(e) de 18 à 55 ans.

Vous êtes en bonne santé.

Pas besoin d'être un(e) athlète de haut niveau.

Donner le temps que l'on peut.

1 manœuvre par mois.

1 semaine de formation par an.

Convention possible avec l'employeur.

Participer à la vie du Centre.



Devenir Jeune Sapeur-Pompier (JSP) et apprendre le métier de Pompier :

Avoir entre 11 et 15 ans

Une demi-journée par semaine (mercredi ou samedi)

Découverte du métier de pompier (cours théorique, pratique et sport)

Acquérir des diplômes (secourisme, etc.)

Pourquoi ne pas devenir Jeune Sapeur-Pompier (JSP) ?

Le Centre d'Incendie et de Secours de Genillé est constitué uniquement de Sapeurs-Pompiers Volontaires, avec un effectif de 13 Sapeurs-Pompiers (2 femmes et 11 hommes) et 1 Infirmier Sapeur-Pompier.

En 2022, il y a eu 109 Demandes de Secours, 81 à Genillé, 11 au Liège et 17 sur des communes voisines (année 2023 en cours avec 69 Demandes de Secours fin septembre).

Nous sommes dotés de 2 véhicules, un VTU (Véhicule Tout Usage) et un CCRL (Camion-Citerne Rural Léger).



VTU (Véhicule Tout Usage)

- Utilisé pour le secours à personne, les opérations diverses et la formation des Sapeurs-Pompiers.

CCRL (Camion-Citerne Rural Léger)

- Capacité de 1500 litres d'eau avec un châssis 4x4 pour accéder dans les chemins et les champs.

- Utilisé pour de nombreuses missions comme les incendies urbains, les incendies d'espaces naturels, les accidents de circulation avec le matériel de balisage, les ouvertures de porte, les opérations diverses.

Contact :
Centre de Première
Intervention de Genillé

Chef de Centre
Lieutenant BOISSE Romain
06.66.35.80.58

Amicale des Sapeurs-Pompiers
de Genillé
Président
Caporal VETEAU Johan
06.45.98.74.97

Venez remplir votre panier !

L'AMAP des Bois de Genillé a été créée le 15 mai 2023. Nous nous sommes organisés pour proposer chaque semaine la livraison de paniers de légumes (de petite ou grande taille) accompagnés d'autres produits. Par exemple : du pain, du fromage de brebis, de chèvre, de la viande de bœuf Black Angus de Genillé, du cochon et de l'agneau, du poulet, de l'huile de colza et tournesol, des tisanes et des fruits, des vins, de la bière, des produits en vrac de l'épicerie "Mini Ma Liste", des bouquets floraux de "Cardamine et Bucolie"...

Ces produits sont à commander, par saison (printemps-été, automne-hiver), sous forme de contrat avec le producteur (pour les légumes et le pain) ou ponctuellement sous forme de bon de commande pour le reste. Ils sont tous livrés à Genillé au lieu-dit Travaille Coquin (route de Sennevières), sur la ferme du maraîcher Simon Hutsebaut.

Tous les adhérents de l'AMAP (appelés aussi amapiens ou amapiennes) se retrouvent donc tous les vendredis après-midi, entre 17h30 à 19h30, pour venir chercher les produits commandés. C'est également un moment d'échange avec les producteurs et les autres amapiens. Un apéro peut être organisé de temps en temps pour goûter les vins d'Alison du domaine des Folies Douces de Chemillé sur Indrois et les bières de la Gironette de Loché sur Indrois.



L'objectif est de consommer des produits locaux, bio à des prix justes pour les adhérents et les producteurs. Ainsi, tous les producteurs sont installés à moins de 30 km et proposent leurs produits à des prix raisonnables. Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est une association créant un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une ou plusieurs fermes locales ce qui permet de développer une agriculture respectueuse de l'environnement, durable et de proximité. La pratique de l'AMAP repose sur l'équité, la solidarité, la transparence et la confiance entre les amapiens et les producteurs.

En résumé, adhérer à une AMAP, c'est :

- un engagement mutuel entre les producteurs et le groupe AMAP,
- connaître, défendre et soutenir les paysannes et paysans du Sud Touraine,
- choisir de manger bio et local.

Nous sommes actuellement une trentaine d'adhérents, nous pouvons bien volontiers en accueillir d'autres et vous attendons les vendredis après-midi entre 17h30 et 19h30 si vous souhaitez vous renseigner sur place lors des distributions.

Contacts :

amapdesbois@
ecomail.fr
06.08.04.12.12
06.88.78.74.70

HARMONIE DE GENILLE

Des ondes musicales positives...

L'harmonie de Genillé est une vieille dame qui participe à la vie de la commune depuis plus de 150 ans. Elle invite les musiciens de tous horizons et de tous âges à rejoindre ses rangs tous les samedis en soirée. Elle est, depuis toutes ces années, vecteur de partage intergénérationnel et multiculturel en son sein. Et cette noble tradition se doit de perdurer grâce à ces musiciens et son public.

Elle profite ainsi des traditionnels concerts de Noël à l'église Sainte-Eulalie et de printemps à la Salle Rosine-Deréan pour propager des ondes musicales positives à travers le village.

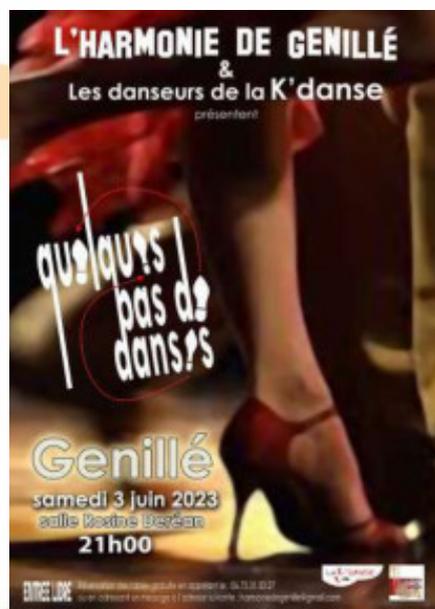
Vous pourrez aussi venir profiter de ses participations aux commémorations officielles de la commune.

Que vous soyez musicien ou auditeur, cette charmante dame reste disponible pour vous accueillir avec le plus grand des plaisirs. Alors n'hésitez pas à la contacter, elle n'attend que vous.

Benjamin Mary
Président

Contact :

harmoniedegenille@gmail.com
06.38.57.61.47
06.08.97.16.30



Les animaux de La Morandière

La médiation Animale qu'est-ce que c'est ?

La médiation animale est basée sur l'attrait que l'animal exerce auprès des personnes et sur sa capacité à les stimuler. L'animal anime une envie qui permet de créer ou de faciliter la rencontre ou la relation d'aide. Cette médiation vise donc à mettre en contact des animaux familiers, spécifiquement éduqués, avec des personnes fragilisées (personnes souffrant de divers troubles, aussi bien physiques que cognitifs, psychologiques ou sociaux) afin de susciter des réactions positives.

Pourquoi l'animal est-il un fabuleux médiateur ?

L'animal est spontané, il ne juge pas. Il a une communication multi sensorielle permettant à chacun d'entrer en relation avec lui, par ses propres moyens : toucher/contact, regards mutuels...

La présence d'un animal permet de créer de nouvelles réalités où le déficit de langage n'est pas un obstacle à la relation gratifiante. L'animal est capable de réciprocité et d'affection.

Que proposons-nous à La Morandière ?

1. Des séances de médiation animale se pratiquent avec tous types d'animaux : chiens, chats, ânes, chevaux, poneys, cochons etc. Elles sont adaptées suivant qu'on est adulte, enfant, adolescent, porteur de handicap ou non, en difficulté familiale ou scolaire.
2. Des séances de développement personnel avec le cheval. Le che-



val devient miroir de notre manière d'être en relation (en famille, en couple, au travail). C'est une expérience unique, qui améliore la qualité de vie grâce à une meilleure compréhension de soi et des autres. La médiation animale s'adresse donc à tous publics .

3. Des ateliers en famille avec la découverte du lieu et des animaux de la ferme ; de la relation avec eux comme les soigner, les câliner, par exemple ; de se laisser surprendre par la malice de Boris, notre cochon mascotte. Il s'agit, avant tout, de mieux les connaître pour mieux les aimer et passer un moment agréable de complicité en leur compagnie. l'animal.

Contact :

Association Médiation Animale
La Morandière
37460 Genillé
06.33.03.20.12
mignotjocelyne@yahoo.fr

<https://animorandiere.wix-site.com/jocelynemignot>

ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS MONTRESOROIS

Une rentrée sans fausses notes...

L'école de musique du pays montrésorois est ouverte à tous ceux qui souhaitent pratiquer un instrument de musique, enfants et adultes. Elle compte actuellement une quarantaine d'élèves de tous âges, pratiquant instruments à vent, à cordes ou percussions : flûte traversière, trompette, tuba, cor, trombone, clarinette, saxophone, guitare, violon, piano, xylophone, batterie.

Des cours d'éveil musical sont proposés aux plus jeunes (4-6 ans) à Genillé et Villeloin-Coulangé et un "parcours découverte" permet aux 6-7 ans de découvrir trois instruments dans l'année (un par trimestre). L'école accueille également un orchestre cadet (le mardi à Genillé) et un groupe de "musiques actuelles" (le samedi à Genillé), ouvert à tous instruments.

Les cours ont lieu à Montrésor (mairie) et à Genillé (école primaire). En parallèle de l'apprentissage d'un instrument de musique, l'école propose aux élèves une formation musicale (traditionnellement ap-



Contact :

École de musique du Pays de Montrésor,
Mairie 23, Grande Rue, 37460 Montrésor

Présidente :

Cécile Périn
06.22.99.07.42

Coordinateur :

Stéphane Gendron
06.21.65.10.08

leszartsmusicaux@gmail.fr

<https://musiquepaysdemontresor.jjmdofree.com>

pelée solfège) complètement indispensable à la formation et à l'autonomie du jeune musicien. Un cours spécifique est également ouvert aux ados et adultes depuis cette année (Genillé le mercredi). Les professeurs, musiciens professionnels ayant une grande expérience de la pédagogie, proposent à leurs élèves un répertoire varié et ouvert sur les musiques actuelles. Créée en 1979, l'École de musique du Pays de Montrésor est une association loi 1901 composée d'un bureau et des familles adhérentes. Elle est soutenue par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine et le Conseil départemental.

Vers une gestion raisonnable des déchets



L'association Zéro Déchet Touraine a pour objet de promouvoir, par tous moyens, la réduction des déchets à la source, par le biais de démarches systématiques et volontaires de prévention des déchets désignées, sous le nom de démarche "zéro déchet, zéro gaspillage".

L'antenne de Genillé, créée en novembre 2018, regroupe des habitants, sensibles aux questions

du "bien vivre" et soucieux de préserver l'environnement et l'avenir de nos enfants et petits-enfants, notamment par la réduction des déchets.

En octobre 2022, nous avons installé un bac à compost, fourni par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, dans le quartier de la

Varenne à destination des habitants du village.

En 2023, nous avons orienté nos actions vers l'information des habitants relatives au site de compostage partagé.

La loi anti-gaspillage de 2020 prévoit que chaque citoyen-ne ait à sa disposition, au plus tard au 31/12/2023, une solution lui permettant de ne pas jeter

ses biodéchets dans les ordures ménagères.

Ainsi, en 2024, la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, la Mairie de Genillé et nous-mêmes, allons sensibiliser et accompagner la population de Genillé à pratiquer le compostage dans les jardins pour les habitants qui en ont un et à utiliser les bacs de compost partagés qui vont être déployés prochainement dans le village pour les autres.

Par ailleurs, nous animons mensuellement des réunions - ateliers sur divers thèmes autour de la réduction des déchets, du "faire soi-même" avec des matériaux de récupération, du partage de connaissances, de savoir-faire, d'astuces "anti-gaspi..."

Les référentes de l'antenne de Genillé sont : Edith VAUDRON et Martine ROBIN.

genille@zerodechettouraine.org
06.88.78.74.70

FOOTBALL

Tous les séniors sous un même maillot !

Le FC Pays Montrésorais est né de la fusion des clubs de l'ancien canton de Montrésor (l'US Orbigny Nouans Beaumont, l'AS Loché Montrésor et l'ES Genillé).

Nous avons trois équipes séniors : Equipe A du FCPM en Départemental 3 (entraînée par Bertrand VIDAL et Maxime RENARD)

Equipe B du FCPM en Départemental 4 (entraînée par Cédric GRAFFIN, Sébastien BADAIRE et Arnaud PINARD)

Equipe Sénior Féminine à 8 du FCPM en Départemental (entraînée par Emilien VOARINO).

Ces deux dernières équipes disputent leurs rencontres sur le terrain de Genillé (à 10h le dimanche matin pour les Féminines et à 15h l'après-midi pour les Masculins). Et nos équipes s'entraînent durant la semaine sur le complexe de Genillé.



Le FC Pays Montrésorais souhaite remercier la municipalité de Genillé pour l'entretien et la mise à disposition des installations sportives.

L'association se compose également d'un Comité Directeur d'une vingtaine de membres actifs, d'une cinquantaine de joueurs seniors et d'une trentaine de dirigeants.

Fcpaysmontrésorais37460@gmail.com

Une école de football labélisée "Jeunes, catégorie Espoirs"

Le groupement jeunes de l'ECF Pays Montresorois réunit les licencié(e)s du FC Pays Montresorois et les licencié(e)s du club d'Ecueillé dans l'Indre (36). Il rassemble les catégories U7 à U18 et compte environ 120 licencié(e)s et une vingtaine de dirigeants bénévoles. Notre école de football a obtenu le Label Jeunes catégorie "Espoir" de la Fédération Française de Football, que le club s'est vu attribué pour 3 saisons (2021 - 2024) en vue de la qualité de son encadrement, de son intervention éducative et de son projet associatif ambitieux. Il sera renouvelé pour 3 saisons dès 2024. Quelques nouveautés cette saison, la création d'une 2^{ème} équipe U15 et la création d'une équipe féminine U9F qui participe à l'ensemble des actions du football féminin organisées par le District d'Indre et Loire.

LES ENTRAÎNEMENTS

- Les entraînements U7 et U9 (enfants nés en 2015, 2016, 2017 et 2018) se font à Genillé les mercredis de 18h à 19h30
- Les U11 et U13 (2011, 2012, 2013 et 2014) à Genillé et Orbigny Les mardis et jeudis de 18h à 19h30
- Les U15 (2009 et 2010) à Loché/Indrois les mercredis et vendredis de 18h à 19h30
- Les U18 (nés en 2006, 2007 et 2008) à Nouans-les-Fontaines les mardis 18h45 / 20h15 et vendredis de 19h30 à 21h30.

LES MATCHS ET PLATEAUX

U7 plateaux à domicile organisés à Genillé, U9 à Loché/Indrois, U11 à Genillé, U13 à Orbigny, U15 à Loché/Indrois, U18 à Nouans-les-Fontaines.

DEUX SALARIÉS AU CLUB

Bertrand Vidal, salarié au club depuis 5 ans et titulaire du BMF (Brevet Moniteur de Football) et du BPJEPS Sports collectifs Mention Football, est l'entraîneur général du club en charge du football d'animation (U7 à U11) et de la pré-formation (U13 à U15). Emilien Voarino, salarié depuis 2 ans, est responsable du développement féminin au sein du club et de la catégorie U18. Tous deux travaillent pour le développement du club, gèrent les séances d'entraînements des catégories, les convocations, les tâches administratives et le développement associatif et éducatif, avec la mise en place du Programme Educatif Fédéral de la Fédération Française de Football. Nos deux salariés sont à votre écoute pour toutes questions en relations avec le club.

Notre rôle est de former des joueurs et des éducateurs !



ANIMATIONS

Cette saison, le club renouvelle l'ensemble de ses actions, à savoir Opération Chocolats en Novembre, Tournoi National Jeunes le 31 Mars 2024 et Participation à la Brocante de Villeloin-Coulangé en Août. En ce qui concerne le Tournoi National Jeunes (aussi appelé TNJ U9/U11), il aura lieu le Dimanche 31 Mars 2024. L'édition 2023 avec le nouveau format étant une franche réussite, nous avons décidé de renouveler cette formule tournoi. Nous attendons cette année des équipes de part et d'autre du territoire National. Cette nouvelle édition promet déjà de belles rencontres : la Berrichonne de Chateauroux pour ne citer qu'eux... Nous organisons également des stages pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver et de Pâques, ouverts aux licencié(e)s et aux non licencié(e)s.

Cette saison, vous retrouverez les traditionnels actions avec une nouveauté, un rassemblement U7 en fin de saison, le foot à l'école qui sera reconduit, actions futsal au collège de Montresor, le dîner dansant organisé par le FC Pays Montresorois le 24 Février 2024 à Nouans-les-Fontaines.

FOOTBALL FEMININ

Dans les objectifs depuis 2018, nous mettons tout en œuvre pour créer des équipes féminines. Forte de cet engouement depuis plusieurs saisons maintenant, une équipe sénior féminine compte 16 joueuses qui participent aux compétitions officielles organisées par le district et la création d'une équipe U9F cette saison.

Facebook : ECF Pays Montrésorois –
FC Pays Montresorois
Instagram : ecfp
internet : ecfp.footeo.com

Bertrand VIDAL : 07.86.28.57.51
Emilien VOARINO : 06.21.36.02.13
ecfpaysmontresorois@gmail.com



Médiathèque Prosper Blanvillain

Du changement à la Médiathèque...

L'année 2023 a été placée sous le signe du changement pour la médiathèque Prosper Blanvillain !

Avec l'arrivée d'une nouvelle responsable Gaëlle BRUNEAU quelques mois auparavant, la médiathèque de Genillé et ses 15 bénévoles ont essayé de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

La médiathèque a tout d'abord modifié ses horaires d'ouverture afin de pouvoir accueillir de nouveau ses lecteurs le mercredi matin, ce créneau était primordial afin de recevoir les familles.

Un essai de quelques mois a été fait le jeudi soir mais cela n'a pas été concluant.

La mise en place d'un nouveau créneau horaire le vendredi soir de 17h à 18h30 devrait être mis en place en début d'année afin de permettre aux personnes qui travaillent de venir emprunter avant le week-end.

En Avril, une collaboration a été mise en place avec le café associatif, « le Serpentin » et l'association « Zéro déchet » afin de réaliser l'animation « Le Printemps au jardin ». Ainsi les plus jeunes et les plus anciens ont partagé ensemble sur le thème du jardin avec la mise en place de jeux divers, d'ateliers de plantations, d'un troc de plants et la création d'une grainothèque.

La décision de rendre la médiathèque gratuite pour tous, début juin, a permis d'accueillir plus de 20 nouveaux lecteurs, alors n'hésitez plus à venir nous rendre visite.

La mise en place d'un coin petit enfance en septembre avec un fond dédié aux parents, va permettre à la médiathèque de pouvoir accueillir les familles avec des enfants en bas âges dans les meilleures conditions possibles. Des réaménagements intérieurs ont également été créés afin de rendre les lieux plus accueillants.

La dernière animation de l'année « Le Planétarium nomade » de Terre du ciel organisée dans le cadre du Festival « Et si on en parlait » était proposée en collaboration avec la direction départementale du livre et de lecture publique. Ce planétarium mobile a accueilli plus de 80 personnes le 21 octobre dernier pour trois séances de 55 minutes. Le temps d'avoir la tête dans les étoiles !



grainothèque lors "Le Printemps au jardin"

La médiathèque, c'est toujours plus de 5000 livres pour enfants et adultes ainsi que des documentaires sur des thèmes divers et variés disponibles en prêt ou à consulter sur place, un accès numérique au service en ligne Nom@de qui propose gratuitement des formations en ligne, des livres à télécharger pour les liseuses ainsi que 3 films par mois et toutes sortes de magazines et revues.



Le Planétarium nomade à la salle Rosine Deréan - octobre 2023.

**Médiathèque
Prosper Blanvillain
Genillé**

www.mediathèque-genille.fr
mediathèque@genille.fr
02.47.59.51.98

La Mission Locale vous accueille

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui ne sont plus scolarisés, la Mission Locale propose un espace d'accueil, d'écoute et de conseils sur de nombreux sujets : le choix d'un métier, comment construire un projet, trouver une formation et la financer, comment organiser sa recherche d'emploi.

La Mission Locale est aussi là pour aider à résoudre des difficultés financières, de mobilité, de logement. L'un de nos accompagnements est la Garantie Jeunes.

Cette action est destinée aux jeunes ayant peu ou pas de ressources, ou vivant dans un foyer non imposable. Pendant une année, un suivi renforcé est mis en place avec le soutien de nombreux intervenants, des périodes de stages sont réalisées pour découvrir les entreprises et décrocher des contrats de travail ou d'apprentissage.

Le jeune bénéficie durant cette période d'une allocation mensuelle de 497€.



Mission Locale
SUD-TOURAINNE

Lundi au Vendredi de 9h à 17h
1 Place du Maréchal Leclerc
37600 Beaulieu-lès-Loches

Permanences :
UNIQUEMENT
sur Rendez-vous

Cormery
Mairie de Cormery,
18 place du mail
Jeudi après-midi

Descartes
France Services,
5 rue du vieux marché
Lundi

Montrésor
Mairie de Montrésor
73 grande rue
Mercredi matin

Ligueil
France Services
69 rue Aristide Briand
Mercredi

Preuilly-sur-Claise
France Services
Place Jean Moulin
Mercredi

Yzeures-sur-Creuse
Mairie d'Yzeures
Place Madeleine Robin
Mercredi

contact@missionlocalesud.fr
www.ml-sudtouraine.fr
02.47.94.06.46
@MLLoches
mission_loches_loches

Nous proposons aux 16-17 ans le stage **Level Up** avec de nombreux ateliers ludiques, culturels permettant la découverte de soi et des richesses de notre territoire.

La Mission Locale se déplace pour venir au plus près des jeunes. Des permanences ont lieu de façon hebdomadaire à Cormery, Descartes, Montrésor, Ligueil, Preuilly-sur-Claise et Yzeures-sur-Creuse.

Enfin la Mission Locale est **Point Information Conseil**, à ce titre elle reçoit toute personne qui souhaite entreprendre une démarche de VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience)

Vous pouvez nous contacter au **02.47.94.06.46** ou par mail à **contact@ml-tourainecotesud.fr** Vous nous retrouvez également sur :

MiloLochois
mission-locale-loches

Nos bureaux sont situés au 1 place du Maréchal Leclerc à Beaulieu-lès-Loches (maison de l'emploi) lundi, mercredi jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

L'entraide lochoise : Une association de proximité à votre service depuis 1987

Vous recherchez un emploi ?

Vous souhaitez prendre ou reprendre une activité à votre rythme en temps partiel ou à temps plein. Nous proposons des postes en CDD pour intervenir auprès de particuliers, entreprises, collectivités... À temps partiel ou à temps plein, l'Entraide Lochoise soutient votre projet professionnel.

Nous ne demandons pas d'expérience ni de diplôme spécifique. Vous avez uniquement l'envie de travailler.

Besoin d'un service ?

Nous vous proposons un prêt de main d'œuvre afin de répondre à votre besoin. L'Entraide Lochoise s'occupe de toutes les démarches administratives liées à l'emploi du personnel. C'est vous qui choisissez vos jours et heures d'intervention.



- Particuliers (déduction fiscale possible) : ménage, repassage, cuisine, jardinage, entretien divers, etc.
- Associations, collectivités: entretien de locaux, d'espaces verts, aide cuisine, surveillant de cantine ...

- Entreprises, exploitants agricoles: manœuvre, manutention, vente, nettoyage, tâches agricoles...

L'ENTRAIDE LOCHOISE
23, rue des Bigotteaux
37600 LOCHES
02.47.59.43.83
contact@entraide-lochoise.net
www.entraide-lochoise.net

Horaires d'ouverture des bureaux :
Les lundi et mardi de 9h à 17h
Le mercredi de 9h à 12h30
Le jeudi de 9h à 14h
Le vendredi de 9h à 16h30



Avoir 20 ans dans les Aurès

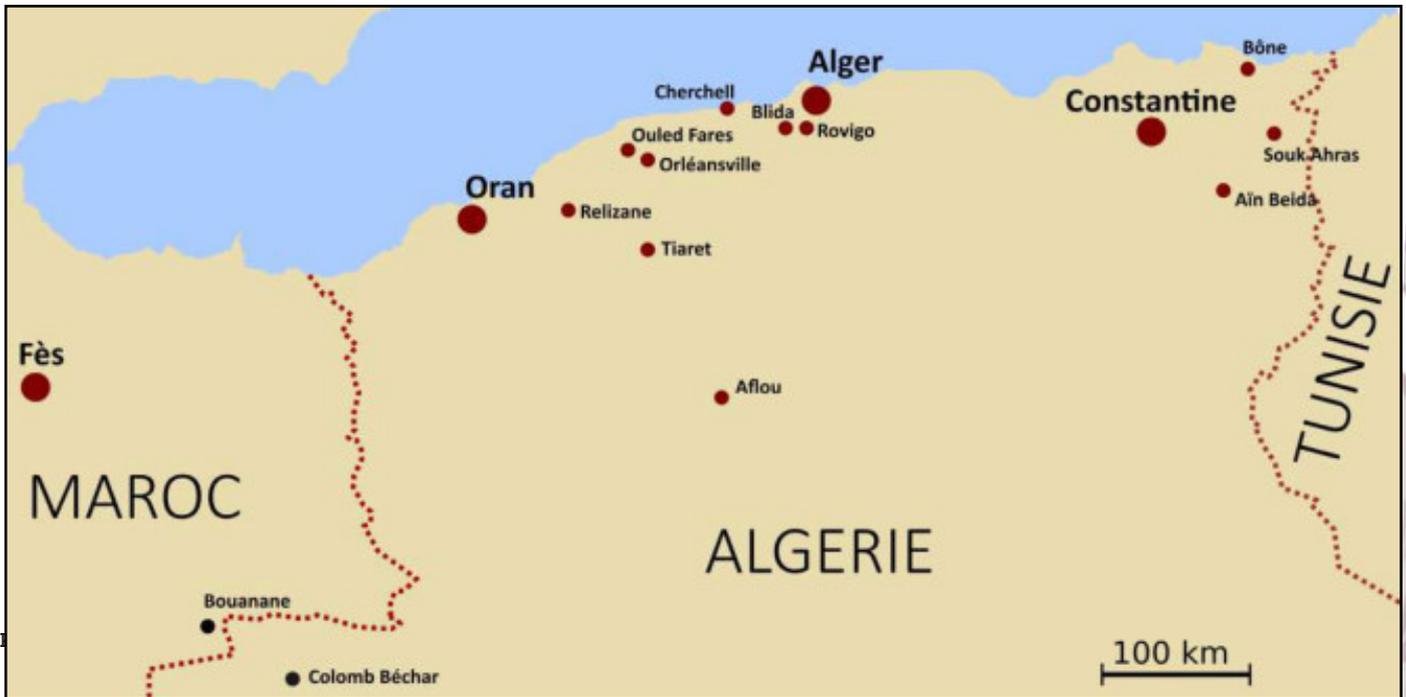
Les appelés de Genillé en Algérie

1956-1962

Le 1^{er} novembre 1954, entre minuit et deux heures du matin, l'Algérie est réveillée par des explosions. Du Constantinois à l'Oranie, incendies, attaques de commandos révèlent l'existence d'un mouvement concerté et coordonné. À Alger, trente attentats presque simultanés contre des objectifs militaires ou de police sont perpétrés et revendiqués par une organisation, jusque-là inconnue : le Front de libération nationale (FLN). Cette « rébellion » est dirigée de l'intérieur par six hommes et depuis Le Caire par trois autres compatriotes dont Ahmed Ben Bella. Tous évoluent, depuis plusieurs années, dans la lutte politique pour l'indépendance et comptent dans leurs rangs près de 20 000 militants.



L'Algérie, ce n'est pas l'Indochine, ni la Tunisie, ni le Maroc. En 1954, « L'Algérie, c'est la France ». Il semble alors hors de question d'abandonner une population et un territoire rattaché à la France depuis 1830, avant même la Savoie (1860). Partagée en trois départements depuis 1848, elle est une colonie de peuplement. Près d'un million d'Européens, ceux que l'on appellera plus tard les « pieds-noirs », y travaillent et y vivent depuis des générations. Ce ne sont pas tous de « grands colons » surveillant leurs domaines. La plupart ont un niveau de vie inférieur à celui des habitants de la métropole.



Très vite, François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, met à la disposition du gouvernement général d'Algérie trois compagnies de CRS qui quittent Paris par avion en début d'après-midi. Quatre bataillons de parachutistes font mouvement. Le 31 mars 1955, l'Assemblée nationale vote l'état d'urgence en Algérie. Le 20 août 1955, des milliers de paysans algériens se soulèvent et se ruent à l'assaut de villes du Nord-Constantinois. De nombreux Français, mais aussi des musulmans sont assassinés à coups de hache, de serpe, de pioche ou de couteau. Le bilan des émeutes se solde par 123 morts, dont 71 dans la population européenne. La répression sera terrible. C'est la fin du mythe des « opérations de maintien de l'ordre » en Algérie. La France entre en guerre, rappelle 60 000 réservistes et maintient sous les drapeaux 180 000 « libérables ». En mars 1956, le Parlement vote la loi des « Pouvoirs spéciaux » qui accorde à l'armée des pouvoirs très étendus. Le service militaire passe de 12 à 30 puis 28 mois.



Gaston Baratault devant une Renault U (août 1956)

À Genillé, Gaston Baratault, 24 ans, qui a fait son service militaire en 1953-1954 dans l'armée de l'Air est rappelé sous les drapeaux en mai 1956. Il quitte la ferme des Bruyères pour rejoindre son peloton à Dijon d'où il doit prendre le train pour rejoindre le port de Marseille. Seulement le « départ des rappelés » suscite en France quelques manifestations spontanées autour des gares et des casernes. Le peloton de Gaston est obligé de prendre un autre itinéraire. Pour lui, ce sera un voyage en camion jusqu'à Bordeaux d'où il prendra le bateau pour Marseille : trois jours de transport. Après un court séjour dans le quartier Sainte-Marthe de Marseille,



Les Aurès, près d'Aïn Beïda (août 1956)

Gaston reprend le bateau pour Bône (Annaba), sur le littoral est de l'Algérie.

Chauffeur des officiers de l'Air, il est envoyé d'abord à Constantine dans une zone de pacification. La mission de l'armée, dans cette zone, est d'assurer la protection des populations européennes et musulmanes.

En août et septembre 1956, la section de Gaston est projetée en « zone d'opération » autour d'Aïn Beïda et de Souk Ahras. Là-bas, l'objectif est « l'écrasement des rebelles ».

La section patrouille dans les Aurès et essuie plusieurs embuscades. Installée dans une école désaffectée à une trentaine de kilomètres au sud d'Ain Beida, la section tient la position pendant plusieurs jours. Dans un village situé en contre-bas, quatre soldats français sont tués. La section assistera de loin aux représailles exercées par un commando de parachutistes. Même si c'est dans un bassin creusé en plein désert qu'il a appris à nager, Gaston conserve encore aujourd'hui cette douloureuse impression de ne pas s'être senti à sa place et de se comporter en « envahisseur ». Célibataire, il sera « libéré » au bout de neuf mois, en janvier 1957.



› Ecole désaffectée près d'Ain Beida faisant office de poste avancée et contrôlée par la section de Gaston Baratault (aût 1956)

Dans l'Orannie...

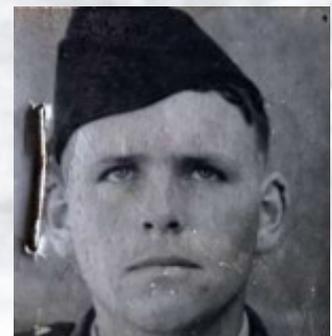
En juillet 1956, le jeune Bernard Croix, 21 ans, habitant Loché-sur-Indrois, fait ses classes au quartier Rannes à Tours, dans l'arme du train. Il y passe son permis poids lourd qu'il va pouvoir mettre en pratique dès le mois de septembre 1957... au Maroc. Parti pour passer 18 mois sous les drapeaux, il fait partie de ces appelés « maintenus sous les drapeaux » pendant 28 mois, dont 13 mois à Tours, 4 mois au Maroc et 11 en Algérie. Le 17 septembre 1957, il est envoyé à Fès où il est d'abord conducteur de mule, le temps de déménager un camp de base arrière. Il part ensuite à Bouanane, sur la frontière algérienne. Pendant plusieurs mois, il assure la ligne Fès-Bouanane (150 km) pour acheminer matériel et soldats avant que ces derniers ne rejoignent Colomb-Béchar, dans le désert algérien.

En janvier 1958, il quitte Fès avec son régiment pour rejoindre en train la ville de Relizane, à 60 km à l'est d'Oran. Les camions descendent alors du train et empruntent la route jusqu'à Tiaret, puis la piste jusqu'à Aflou. Là encore, Bernard Croix assure des transports de matériels et de soldats sur les 150 km qui séparent Tiaret d'Aflou. Parfois, il est amené à transporter des cadavres de jeunes soldats jusqu'à la morgue de Tiaret d'où ils rejoindront la France. Aflou est un poste avancé dans le désert, ravitaillé régulièrement par avion. Bernard se souvient d'un bien étrange ballet organisé sur la piste d'atterrissage parfois. L'opération consistait à attacher un prisonnier fellagah devant la calandre d'une jeep qui parcourait le tarmac à la recherche de mines



› Patrouille de Gaston Baratault en bivouac dans les Aurès (9 septembre 1956)

éventuelles. Bernard se souvient également des nuits dans le désert pendant lesquelles les températures descendent jusqu'à 8° alors que les températures diurnes atteignent les 35 à 40°. Il se rappelle des yaourts au lait de chamelle absorbés avec beaucoup d'appréhension. Il évoque les nombreux cas de dysenterie qui affectent soldats et officiers. Bernard, selon la formule consacrée, sera « rendu à la vie civile » en novembre 1958.



Le soldat de 1^{ère} classe Bernard Croix

Dans l'Algérois...

Le dernier des témoignages que nous avons recueillis est celui d'Yves Stern, élève en école d'agriculture, sursitaire, qui est incorporé en 1959, à l'âge de 24 ans. Après huit mois de classes à Agen, il est envoyé à Cherchell, petit port situé à 70 km à l'ouest d'Alger. Affecté à l'EMIC (École militaire d'infanterie de Cherchell), il débute sa formation d'officier de réserve (EOR). Elle est malheureusement interrompue par une jaunisse qui le frappe comme beaucoup d'autres de ses compagnons d'armes. Cette infection est due à un sabotage des conduites d'eau par le FLN. Guéri, il est envoyé à Rovigo (Bougara), au sud d'Alger, près de Blida, où il travaille avec des harkis. Avec eux, il arpente l'Atlas blidéen jusqu'à Hammam Médouane.

Il est ensuite affecté comme moniteur au quartier de Warnier (Ouled Fares), dans la plaine de la Mitidja, au nord d'Orléansville (Chlef). Pour les autorités françaises en Algérie, le Camp des Cinq Palmiers du quartier de Warnier, créé en 1957, est une « vitrine de la politique de pacification ». Il s'agit d'y mener une action "psychologique" en y installant un camp d'éducation politique, « centre de désintoxication » qui doit permettre de rééduquer les adultes acquis au FLN à se réconcilier avec la cause française. Lorsqu'Yves Stern arrive au quartier de Warnier, le « centre de désintoxication » est fermé. Ne subsiste alors qu'un Centre de Formation pour la Jeunesse Algérienne (CFJA) qui accueille une quarantaine de jeunes entre 14 et 17 ans.

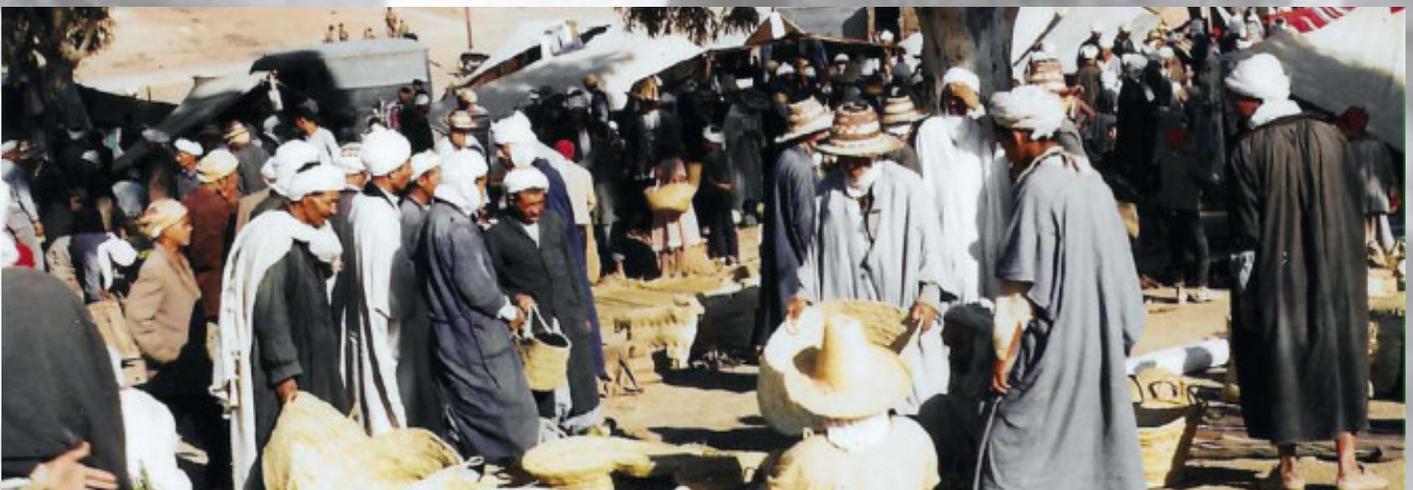


» Caporal-chef Yves Stern au CFJA du quartier de Warnier (1960)

Il s'agit, selon le général Salan, de « conserver ou ramener la jeunesse à la cause de l'Algérie française, en la familiarisant avec la pratique du sport et l'apprentissage d'un métier ». C'est au contact de ces jeunes qu'Yves Stern est affecté. Jusqu'en 1961, il va dispenser des cours d'agriculture à ces jeunes Algériens, les accompagner à mettre en valeur certaines terres délaissées de la Mitidja. « L'encadrement, témoigne-t-il, était très proche du scoutisme. L'été on emmenait ces jeunes originaires des plaines intérieures, jusqu'à Zeralda. Ils découvraient avec grand bonheur la mer et les plaisirs de la plage. Ce qui m'a le plus marqué c'était le contact avec ces jeunes. Je connaissais la famille de certains d'entre eux. Tous étaient très sympathiques.



» CFJA du quartier de Warnier près de Cherchell (Chlef)



» Marché d'Ouled Fares (vers 1960)

Quelques temps après les avoir quittés, ils ont été massacrés par le FLN. » En effet, le camp ferme en 1961. Dès lors, n'étant plus sous contrainte, la population affiche ouvertement son nationalisme et son soutien au FLN.

Ces trois tranches de vie, constituent quelques exemples de ce que purent vivre de jeunes appelés du contingent qui durent partir en Algérie pour participer à une large opération de « maintien de l'ordre ». À leur retour, ils durent reprendre le fil de leur vie sans que l'opinion publique ou les politiques ne considèrent qu'ils aient pu participer à une véritable guerre d'indépendance. Il leur fallut ainsi attendre près de 40 ans pour que l'État leur reconnaisse le statut d'anciens combattants. Dans leur tête restent encore figées quelques images heureuses de camaraderie ou angoissantes de guerre. Ces images ont sonné le glas de leur jeunesse. Les paroles de la chanson composée par Alice Dona et Serge Lama en 1977 résonnent encore en eux :

Dans ce port, nous étions des milliers de garçons
Nous n'avions pas le cœur à chanter des chansons
L'aurore était légère, il faisait presque beau
C'était la première fois que je prenais le bateau

L'Algérie
Du désert à Blida
C'est là qu'on est parti
Jouer les petits soldats

 **Christophe Meunier**



Groupe de jeunes Algériens formés au CFJA du quartier de Warnier (1961)

Pour aller plus loin...

Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale. 1830-1962*, La Découverte, 2004.

Benjamin Stora, *Les Questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie*, Rapport au Président de la République, janvier 2021.

Denis Leroux, « Nous devons entreprendre une guerre révolutionnaire : un bataillon d'infanterie coloniale en Algérie, 1957-1961 », dans A. Kadri et al. (dir.), *La Guerre d'Algérie revisitée. Nouvelles générations, nouveaux regards*, Kalthala, 2015.

Le personnel communal à votre service



► Sylvia Milcent reçoit la médaille d'or pour 35 années au service de la Mairie

L'effectif des agents de la commune de Genillé est composé de 15 agents titulaires, contractuels ou apprenti. Le service administratif est composé de 3 personnes. Amélie BIZEAU en charge du secrétariat général de mairie a pour mission, entre autres, la gestion du personnel, du budget. Elle prépare et assiste aux conseils municipaux. Avec Marina GAUTHIER et Gaëlle BRUNEAU, elles se partagent selon leurs compétences, l'exécution budgétaire et les services à la population ; accueillir et renseigner les habitants dans différents domaines (état civil, urbanisme, gestion des locations de salles et matériels etc.). Toutes ces tâches se réalisent dans un état d'esprit constructif et solidaire en collaboration avec les élus.

Elles ont également la gestion de l'agence postale communale pour permettre le maintien du service public dans notre commune.

Gaëlle BRUNEAU assure également le lien entre la mairie et la médiathèque en y coordonnant les activités et en accompagnant les bénévoles sans qui ce service ne pourrait fonctionner.

Après le déménagement l'année dernière du service technique vers le quartier de la Varenne, Fabien JOURNE, Gérard AUBRY, Thierry MINET et Teddy MARQUENET, continuent de remplir les missions qui leurs sont confiées :

entretien de la voirie, des bâtiments communaux, des espaces verts etc. Leurs activités au sein de notre commune permettent à la population de profiter d'un environnement agréable au quotidien.

En juin, Thierry MINET a reçu la médaille d'argent pour marquer ses 20 ans d'activités effectuées au service de notre commune. Nous le remercions pour son travail et son engagement.

Sylvie DUPONT, après une carrière auprès des plus jeunes de notre commune à la garderie, a souhaité faire valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions pour toutes ces années d'activité et lui souhaitons une belle et heureuse retraite. Depuis septembre, elle est remplacée par Laëtitia MANEGLIER. À l'école, Bénédicte LAGRANGE, Hélène NICOLAS et Sylvia MILCENT accompagnent chaque jour les enfants des classes de l'école maternelle et apportent une aide à la cantine et à la garderie.

Cette année, Sylvia MILCENT a reçu la médaille d'or au titre des 35 années de services effectués. Nous la remercions pour son activité à l'école de Genillé.

L'association de la cantine n'ayant plus de personnel, en janvier 2023, la commune de Genillé a recruté l'agent chargé de récupérer la livraison des repas, leur mise en place avant qu'ils soient servis aux enfants. Un grand merci aux différentes personnes qui se sont relayées (parents, agents des autres services communaux) pour le temps passé permettant la continuité de ce service. Depuis septembre, c'est Christelle MENTION BENOIT qui a été recrutée pour ces missions. Sylvia HAVOT, Anabella RIAUTE et Laëtitia MANEGLIER accompagnent également les enfants à la cantine. L'entretien des locaux communaux, l'ouverture de la piscine l'été, l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire sont des missions qui sont assurées en partie par Sylvia HAVOT, Anabella RIAUTE, Christelle MENTION BENOIT et Laëtitia MANEGLIER.

Recrutée par Terrecole, Angélique DIDIER, accompagne les agents qui ont des missions auprès des enfants (garderie, accompagnement des classes maternelles, cantine).



» Thierry Minet reçoit la médaille d'argent pour 20 années passées au service de la Mairie.

Au sein du personnel recruté par la mairie de Genillé, depuis quelques années, le choix a été fait de permettre à des jeunes de se former auprès des agents titulaires de nos services via l'apprentissage. Concernant l'année scolaire 2022 /2023, Maël JOURNE a préparé son CAP Accompagnant éducatif et petite enfance, qu'il a réussi. Nous le félicitons et lui souhaitons une belle carrière dans ce domaine. Pour l'année scolaire 2023/2024, une nouvelle apprentie est présente à l'école, Sasha LEROUX. Elle prépare un BAC Pro SAPAT.

L'accueil d'apprentis au sein de nos services est riche d'échanges et de partage de connaissances. Nous remercions les agents qui assurent le rôle de tuteur lors des périodes de présence des apprentis dans nos services.

Quelques stagiaires sont également accueillis tout au long de l'année. Les agents communaux ont à cœur de faire découvrir leurs métiers et les accompagnent dans leur formation.



Béatrice Kergourlay



» Sylvie Dupont la médaille de la commune pour son départ en retraite.



Genillé demain

TRAVAUX

Reprise des enduits ciment des bas de murs à l'intérieur de l'église et création d'un lit de gravier pour assurer la ventilation.

D'importants travaux de restauration de l'église de Genillé ont été effectués en 2003 et en 2007 pour refaire entièrement le clocher et les façades nord, sud et ouest. En 2020, la nouvelle municipalité, constatant la dégradation des enduits muraux et de la base du clocher, a décidé de régler ces problèmes d'assainissement :

- 1- Reprise du pied de clocher, restauration des pierres et pose d'une couverture en plomb, entretien et démoissage de la couverture, ce qui a nécessité la pose d'un important échafaudage.
- 2- Pose d'un caniveau et d'un système de drainage au pied du mur nord pour capter les eaux qui descendent du quartier Saint-Pierre.

Ces travaux commencés en mai 2021, minutieusement suivis par l'architecte du patrimoine et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ont nécessité un long temps de séchage des murs qui étaient gorgés d'eau à 100 % aidé par l'été sec et chaud.

Pour permettre des enduits à la chaux à l'ancienne, les tests d'humidité nous laissent espérer la reprise et la fin des travaux début décembre 2022

TRAVAUX

Après avoir acheté le bâtiment, acheté le jardin adjacent, nous entrons dans la phase de démolition/construction. Les travaux étaient prévus en deux phases mais les contraintes budgétaires qui s'annoncent nous incitent à la prudence en envisageant trois phases de travaux.

Phase 1 : Démolition de l'ancien dancing.

Désamiantage, démolition de l'ancien dancing et des aménagements intérieurs de l'ancien hôtel. Le permis de démolir est accordé. Les travaux de démolition doivent débuter en décembre 2022

Phase 2 : Aménagement du bâtiment principal

Reconstitution de la façade à l'identique ; Aménagement du rez de chaussée .

Travaux prévus en 2023

À partir de ce moment, la salle principale pourra être utilisée en attendant la cuisine.

Phase 3 : Construction d'une salle

Construction d'une cuisine dans le bâtiment intermédiaire et d'une salle ouverte sur les jardins.

Cette phase est possible en 2024, si nos budgets résistent à l'inflation.

URBANISME

Comme nous n'avons pas réussi à déplacer la scierie dans des conditions acceptables, le plan d'urbanisation de 2019 doit être modifié partiellement pour urbaniser le quartier de La Croix.

Il est prévu de réécrire le projet pour déterminer l'organisation globale du quartier en prenant en compte :

- L'enjeu de gestion des eaux pluviales particulièrement important sur ce secteur et la problématique de tous les réseaux,
- La circulation automobile, rue du 11-Novembre notamment, et le plan de circulation global,
- La mobilité piétonne et cyclable dans et entre les opérations,
- Le stationnement,
- La gestion des espaces et des équipements publics projetés à court, moyen ou long terme,

- L'intégration paysagère et architecturale,
 - Sans oublier la composition du programme de logements selon nos besoins (jeunes, seniors, etc., familles nombreuses ou moins nombreuses)
- Cette opération, validée par le conseil municipal du 28 octobre dernier, prendra environ un an.

■ Olivier Flaman

ENERGIE

Chauffer la piscine, la salle Rosine-Deréan, la salle pour tous, le gymnase, l'école..., éclairer tous ces bâtiments communaux, éclairer la voie publique et le stade de football, faire fonctionner les tondeuses, l'épareuse, les tronçonneuses, les tracteurs, les véhicules du service technique. Toutes ces activités requièrent de l'énergie. Le graphique suivant sur les relevés d'électricité, combustible et carburant montre que la commune est principalement dépendante de la fourniture électrique.

Prévisions pour 2023

Selon notre contrat de fourniture électrique avec le Sieil. Le prix du bois est fixé jusqu'en juin 2023. Le stock de fuel doit couvrir les besoins

Graphique en Euros.

Pour mieux cerner nos consommations, nous devons examiner où sont les consommations électriques pour la période de septembre 2021 à octobre 2022.

Nos atouts et nos faiblesses.

Grâce à nos prédécesseurs, nous avons un petit réseau de chaleur bois 75%+fuel 25%, qui chauffe le groupe scolaire le gymnase et la salle pour tous.

En 2021 nous avons investi pour optimiser la synchronisation des chaudières, ce qui nous a permis de diviser par deux la consommation de fuel.

En 2021-2022 : Consommation de bois, 70 T ; de fuel, 1 900 litres. Rendement de la Chaufferie : 85 %

Pour 2022-2023 : bois = 41 € MWh HT - fuel = 120 € MWh HT - électrique évalué pour l'instant entre 400 et 800 € MWh HT, en attente des dispositions du gouvernement.

En 2022, nous avons changé le système de chauffage de la piscine qui était ancien et très peu performant, ce qui nous a permis de diviser par plus de 3, la consommation électrique pour la dernière saison.

Mais aussi...

Arrêt des deux chaufferies fuel, celle de la Poste et du Presbytère

Montage d'une régulation plus efficace à la mairie, afin d'avoir une température de 19°C lors des horaires de travail et de pouvoir diminuer la température à 16°C le soir et les week-ends.

Réduction de l'éclairage public.

Extinction du panneau lumineux la nuit.

Et maintenant...

La salle Rosine-Deréan et la Maison des associations ont des installations mal adaptées et très consommatrices.

Une étude est en cours afin d'utiliser la pompe à chaleur de la piscine pour chauffer les deux bâtiments (distance 160 mètres).

Pour la Maison des associations, contact est pris avec l'école de musique qui accepte de se transférer provisoirement au 1^{er} étage du logement de l'école chauffé par le réseau école.

Revoir l'éclairage du stade. Si les conditions tarifaires se maintiennent, fermeture totale de l'éclairage du stade

au 1^{er} janvier 2023.

Une étude est en cours pour passer à un éclairage LED et pour voir s'il est possible de modifier les circuits électriques pour n'utiliser qu'une partie des projecteurs

Continuer à changer les lampes de l'éclairage public en LED.

Etudier la possibilité d'éteindre un lampadaire sur deux.

Simplifier les éclairages de Noël et passer au LED

Et bien d'autres détails à revoir qui contribueront à équilibrer notre budget

Bien conscients des conséquences de ces décisions sur la vie du village, le Maire et les conseillers municipaux veilleront à ajuster ces décisions en fonction de l'évolution des prix de l'électricité et de l'aide du gouvernement qui pour l'instant reste au niveau des annonces.

**Olivier Flaman
Charles Gliksohn**

■ Olivier Flaman

INTERNET

Aujourd'hui, certains quartiers de la commune sont raccordables en fibre optique, l'ensemble de la commune le sera dans le courant de l'année 2023.

Jusqu'à présent, une fois souscrit un abonnement, l'accès au téléphone et à l'Internet se fait par un ensemble de câbles en cuivre enterrés ou aériens. Fibre et réseau cuivre vont cohabiter plusieurs années encore.

La fibre optique offre un débit plus rapide, concrètement, le temps pour télécharger des images, des films peut être 50 fois plus rapide, les vidéos sont plus fluides.

Pour bénéficier de l'Internet par la fibre optique, il faut souscrire un abonnement fibre auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI). Voilà la liste actuelle des FAI proposant une offre fibre, d'autres FAI pourraient venir s'ajouter à cette liste :

Lors d'un raccordement, c'est au FAI sélectionné de gérer, de bout en bout le branchement effectif et la mise en service de son offre pour l'abonné.

Pour tout problème rencontré sur le domaine public, il n'y a pas de démarche à effectuer ni par l'abonné ni par la commune.

Sur le domaine public, les travaux ne sont pas à la charge de l'abonné.

Pour en savoir plus sur la fibre optique et son déploiement sur la commune, consulter le site www.valdeloirefibre.fr

Repères- Éclairage public

En Région centre, la période nocturne est d'environ 4300h par an.

> *Passage d'une commande photosensible à une horloge astronomique (3 à 10 % d'économie d'énergie)*

La commune a changé 4 horloges entre 2021 et 2022)

> *Coupure de nuit*

Une coupure de 21h30 à 6h00 du matin = 75% d'économie d'énergie

La commune de GENILLE a opté pour la solution 21h30 à 6h45.

> *Remplacement des lanternes*

Anciennes sources : SHP 70W remplacement par des LED entre 24W et 36W entre 60 à 80% d'économie d'énergie

La commune a déjà effectué environ 40% de remplacement de lampes, d'appairage LED et de candélabres.

Pascal Dupont

■ Charles Gliksohn

ADMR

L'ADMR est présente dans chaque commune du canton. Ce sont des bénévoles, avec l'aide d'une chargée de secteur, Emeline Abaikou, qui en assurent le bon fonctionnement : tâches administratives, gestion des plannings, suivi des dossiers et maintien du lien avec les professionnels.

**Le bureau est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 16h30 à côté de la poste de Genillé, rue Jeanne d'Arc.
Vous pouvez contacter le :
02.47.92.60.31**

L'ADMR met à disposition des personnes âgées et des personnes en situation de handicap des aides à domicile, formées et recrutées pour leurs compétences techniques et leurs qualités humaines. Les tâches assurées sont très diverses : entretien du logement, courses, aide aux déplacements, préparation des repas, aide à la toilette... L'association vous informera de vos droits

aux aides financières qui varient selon votre âge, votre degré d'autonomie et vos ressources.

**Contact : Mme Flaman
06.98.71.90.21**

L'ADMR vient en aide aux pères ou mères de famille qui font face à une maladie, une hospitalisation, un accident, une grossesse, une naissance, une surcharge d'activité ou la maladie d'un enfant. En fonction de votre situation, la Caisse d'Allocation Familiales peut vous accorder des aides financières.

**Contact : Mme Pouit
06.81.03.90.46**

Ce service est proposé à tous les habitants du canton. Plusieurs types de repas sont proposés: menus au choix.

Les repas sont livrés à domicile au moyen d'un véhicule frigorifique.

**Contact : Bureau ADMR
02.47.59.44.20**

PAROISSE SAINT-JEAN DES ROCHES

Informations

Pour les messes dominicales, le bulletin paroissial, *L'Immaculée*, que vous trouverez à l'église vous informe de la date, précisant s'il s'agit de la messe du samedi à 18h30 ou du dimanche à 10h30. Ces informations se trouvent également sur le tableau d'affichage de l'église.

Pour le catéchisme, contacter Mme Marcadon : 02.47.92.55.49.

Pour les baptêmes, les mariages, prendre contact avec la cure suffisamment à l'avance avant la cérémonie. Pour la confession et le sacrement des malades, n'hésitez pas... les prêtres sont toujours disponibles.

vous pouvez contacter :

Père Paul-Etienne, Curé -
06.71.11.92.88 - 02.47.92.55.81
Ou la Maison Saint-Jean -
02.47.92.26.07



Tarifs communaux

SALLE POUR TOUS

(place Fernand Raoul-Duval)

Journée	90 €
+ chauffage	50 €/j.
Caution	150 €

SALLE ROSINE-DEREAN

(Rue du Stade)

Journée	190 €
Deux jours	350 €
+ chauffage	200 €/j.
+ cuisine	55 €/j.
Caution	450 €
Location vaisselle	60 €



LOCATION DES SALLES

Mairie : 02.47.59.50.21
Pour les clés, appeler : 07.50.54.70.76

LOCATION CHAISES & TABLES

Chaises pliantes en fer
Tarif commune 1,50 €
Tarif hors commune 2,00 €

Banc
Tarif commune 2,50 €
Tarif hors commune 5,00 €

Plateau + tréteaux en bois
Tarif commune 8,00 €
Tarif hors commune 13,00 €

LOCATION PODIUM

Un élément
Tarif commune 145 €
Tarif hors commune 200 €

Deux éléments
Tarif commune 235 €
Tarif hors commune 300 €

Récupération

- soit directement à l'atelier municipal sur rdv.
- livraison possible dans un rayon de 15 km : 300 €

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h à 8h30 et de 16h15 à 19h.
Tél. : 02.47.59.97.82

Matin 2,20 €
Soir 3,50 €
Matin et soir 4,50 €
Forfait 1/2 heure 1,50 €
Forfait semaine 16,50 €

PISCINE

Tous les jours sauf le lundi.
De juin à août,

Adulte 4,00 €
25 € les 10 entrées

Enfant (-16 ans) 3,00 €
15 € les 10 entrées
Gratuité pour les moins de 3 ans

CIMETIERE-CONCESSIONS

30 ans 240 €
50 ans 360 €

COLOMBARIUM

30 ans 400 €
50 ans 600 €

Ouverture d'une 2^{de} urne 100 €
Arrêt des cases temporaires de 15 ans.

TRAITEMENT DES DECHETS DANS LA COMMUNE



Service des déchets ménagers

Espace de la Chatrie - 21 bis, A^{ve} F. Mitterrand 37160 Descartes -
02.47.92.97.33
dechets@lochessudtouraine.com

Tous les jeudis.
Les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain.

NOTA : Nous conseillons de sortir les sacs ou conteneurs la veille au soir. Les sacs jaunes du tri sélectif sont disponibles à la Médiathèque et à la Mairie aux heures d'ouverture.

Parking du cimetière, quartier de la Varenne, Salle Rosine-Deréan (verre seulement), entre Logny et Montpertuis ainsi qu'à la déchetterie.

2 poubelles rouges dans le bourg (Mairie et école);
1 poubelle rouge à la déchetterie.

Renseignements 02.47.91.12.01
ZA de la Vènerie 06.75.28.34.57
Accessible sur présentation de la carte de la déchetterie. Fermée les jours fériés.
Pour obtenir cette carte, s'adresser à la Mairie ou la demander en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.lochessudtouraine.com/formulaire-carte-dacces-aux-decheteries/>

Site de la Vènerie à Genillé :
Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h30
Samedi de 14h à 17h
(jusqu'à 18h du 1^{er} avril au 30 septembre)



Services utiles



Médecins

Dr Alleau 02.47.59.56.56
 Dr Estève 02.47.59.58.58
 Dr Babary 02.47.59.58.58

Infirmiers

M. Faichaud 02.47.59.59.52
 Mme Barreau 02.47.59.59.52

Kinésithérapeutes

Mme Jansson 02.47.59.72.57
 M. Girard 02.47.59.72.57

Osthéopathes

M. Bossard 06.33.42.18.02
 Mme Chaumier

Orthophoniste

Mme Voisin 06.47.59.92.57

Psychomotricienne

Mme Juillet 06.31.91.38.66

Dentiste

M. Crisan 02.47.59.63.74

Pharmacien

M. Burrillon 02.47.59.50.37

Naturopathe

Mme Niolet 06.99.59.46.87

Art thérapeute

Mme Fusillier 06.26.23.37.77

Psychothérapeute

Mme Vanneste 06.33.73.20.55

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- **Où?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique



ETAT CIVIL



Inscription sur les listes électorales

N'hésitez pas à faire votre démarche en ligne sur le site de l'ANTS. Tout changement d'adresse dans la commune doit impérativement être signalé.

Une nouvelle inscription, démarche gratuite, est obligatoire :

- en cas de déménagement d'une commune pour une autre
- si vous êtes citoyen européen, non Français
- si vous êtes récemment devenu Français
- si vous venez d'avoir 18 ans.

Vous devrez fournir une pièce d'identité et un justificatif de moins de 3 ans.

Les jeunes Français qui se sont fait recenser à 16 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Documents désirés	Où s'adresser ?	Quelles pièces fournir ?
Extrait d'actes pour les Français nés à l'étranger et les personnes naturalisées	Ministère des Affaires Etrangères (Service central de l'Etat-civil) - 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 9 courrier.scec@diplomatie.gouv.fr	Enveloppe timbrée
Attestation d'accueil (séjour inférieur à 3 mois)	Mairie du domicile de l'hébergement	Copie de la carte d'identité ou du passeport pour l'hébergeant et l'hébergé Justificatif de domicile Attestation d'assurance de l'hébergeant s'il assure l'hébergé Avis d'imposition de l'hébergeant Derniers bulletins de salaire Surface de la maison d'habitation Timbre fiscal électronique ou papier de 30€ (https://timbres.impots.gouv.fr)
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire Central - 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex www.cjn.justice.gouv.fr	
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance de Tours	Livret de famille Demande manuscrite Enveloppe timbrée
Légalisation de signature faite devant l'officier d'Etat civil du domicile ou devant notaire	Mairie du domicile	Pièce à légaliser Pièce d'identité Justificatif de domicile
C.M.U. (Couverture maladie universelle)	CIAS	Formulaire Cerfa n°11419/03 sur Internet (www.service-public.fr) ou Caisse d'Assurance Maladie
R.S.A. (Revenu de solidarité active)	CIAS	Formulaire Cerfa n°15481/01 sur Internet (www.service-public.fr) ou Caisse d'Allocation Familiale ou MSA
A.P.A. (Aide personnalisée autonomie)	Conseil départemental CIAS	
Carte d'Invalidité civile	MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	Formulaire Cerfa n°5692/01 daté et signé avec cachet du médecin traitant (www.service-public.fr) Certificat médical 1 photo d'identité Justificatif de domicile Extrait d'acte de naissance ou pièce d'identité
Carte de combattant	ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)	Formulaire Cerfa n°15409/01 (www.service-public.fr) Pièce d'identité
Carte d'invalidité des Anciens combattants et victimes de guerre	ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)	Formulaire Cerfa n°14342/01 (www.service-public.fr) Photo d'identité Titre de pension
Demande de permis de chasser	Fédération Départementales des Chasseurs	Validation du permis de chasse en ligne ou par courrier (www.demarches.interieur.gouv.fr)
Certificat de vie	Mairie du domicile	Pièce d'identité Justificatif de domicile Document relatif à la demande complété



Carte nationale d'identité & Passeport

Pour votre demande de carte nationale d'identité ou de passeport, seules 23 communes d'Indre-et-Loire (parmi lesquelles : Loches, Bléré, Preuilly-sur-Claise, Sainte-Maure de Touraine...) sont équipées d'une station de recueil pour établir les titres d'identité. Il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/> que vous devrez imprimer et fournir lors de votre rendez-vous en mairie.

Pièce d'identité	Durée de validité	Pièces à fournir	Tarif
Carte nationale d'identité pour les personnes majeures ou mineures	15 ans pour les personnes majeures 10 ans pour les mineurs	- Imprimé de la pré-demande - Pièce d'identité - 2 photos d'identité en couleurs et de moins de 6 mois - justificatif de domicile de moins d'un an	Gratuit
Passeport pour les personnes majeures	10 ans	- Mêmes pièces que pour la carte nationale d'identité - Timbre fiscal dématérialisé, acheté en ligne sur le site de l'ANTS.	86 €
Passeport pour les mineurs de plus de 15 ans	5 ans		42 €
Passeport pour les mineurs de moins de 15 ans	5 ans		17 €

ETAT CIVIL

Tous les actes d'état-civil sont gratuits. Prenez garde à ne pas vous laisser abuser par des sites web qui proposent des services semblables payants.

Déclarer une naissance

Présentez-vous à la mairie du lieu de naissance de l'enfant avec le **certificat de naissance** pour faire réaliser l'acte de naissance par un officier d'état-civil.

La **déclaration de naissance** est obligatoire pour tout enfant. Elle doit être faite par toute personne qui assiste à l'accouchement (en pratique, c'est souvent le père). La déclaration permet d'établir l'**acte de naissance**.

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, son nom apparaît dans l'**acte de naissance**. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une **reconnaissance** (avant ou après la naissance de l'enfant).

La **reconnaissance de paternité** peut se faire dans n'importe quelle mairie avec un justificatif d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 ans. La délivrance de cet acte est immédiate.

Demande de mariage

Le mariage peut être célébré dans la mairie de résidence de l'un des futurs époux mais également dans la commune du domicile d'un de leurs parents. Contactez le secrétariat de mairie pour formaliser votre demande. Le jour de la célébration est fixé en accord avec la mairie et les futurs époux à condition que le dossier soit complet et actualisé.

Demande de PACS

Le **Pacte Civil de Solidarité** est un contrat organisant la vie commune de deux personnes majeures de même sexe ou de sexe différent.

À la différence d'un mariage qui est un acte civil, le PACS est un contrat ou une convention passé sous seing privé.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, vous pouvez vous adresser soit au notaire soit à la mairie de votre lieu de résidence.

Après vérification de votre dossier, la mairie propose un rendez-vous dans les meilleurs délais pour l'enregistrement et la signature de votre contrat. L'enregistrement de contrat est gratuit.

Demande d'acte de naissance ou de mariage

Pour obtenir un **acte de naissance ou de mariage**, vous devez préciser la date de l'événement; préciser le nom, prénom, date de naissance, le nom des parents de la personne concernée, le lien qui vous unit à la personne et joindre à la mairie une copie de votre pièce d'identité.

VIE CITOYENNE

Demande de débit de boissons temporaire

Lors d'une manifestation, si vous souhaitez organiser un débit de boissons temporaire, vous devez vous rendre au secrétariat de la mairie du lieu de la manifestation et remplir un formulaire de demande de débit de boissons temporaire.

Réserver ou prolonger une concession

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe). Ce peut être aussi un emplacement réservé aux urnes funéraires dans un colombarium. Le contrat signé avec la commune (acte de concession) précise les bénéficiaires et la durée de la concession.

La mairie de Genillé propose des concessions de 30 à 50 ans à l'achat, en renouvellement ou à l'abandon.

Comment acquérir une concession ?

Vous devez faire votre demande d'acquisition auprès de la mairie. Pour avoir le droit d'être inhumé dans la commune, il faut être dans l'une des situations suivantes :

- être décédé dans la commune quel que soit le domicile de la personne ;
- être domicilié dans la commune ;
- bénéficiaire d'une concession familiale.

Quels espaces de sépulture sont à la disposition à Genillé ?

- Concessions :

Terrain (inhumation en caveau ou en fosse)	
30 ans	240
50 ans	360

Colombarium

30 ans	400
50 ans	600
ouverture pour une deuxième urne	100

- Dispersion des cendres :

Jardin du Souvenir gratuit

Comment renouveler une concession ?

C'est à l'acquéreur ou aux héritiers de renouveler la concession. Elle n'est pas prolongée automatiquement. Il faut donc faire la demande auprès de la mairie de la commune concernée dans les 2 ans qui suivent l'échéance de la concession.

Comme pour la première acquisition, l'acquéreur doit régler la prolongation de la concession en se basant sur les tarifs en vigueur au jour du renouvellement.

La mairie n'a pas pour obligation de prévenir la famille de la date d'échéance. Il faut ainsi être vigilant et bien noter cette date et surtout en tenir informés les héritiers.

Si le **renouvellement d'une concession** à durée limitée n'a pas été fait, la mairie peut reprendre la concession. La reprise peut intervenir après un délai de 2 ans suivant l'échéance de la concession.

La mairie remercie les familles concernées par les concessions à renouveler de bien vouloir prendre contact en urgence avec le secrétariat. La liste des concessions à renouveler est consultable à la fin de cet article.

Comment abandonner une concession funéraire ?

L'acquéreur ou les héritiers doivent fournir à la mairie les pièces suivantes :

- une copie de la carte nationale d'identité
- la déclaration manuscrite d'abandon de concession remplie et signée
- le livret de famille ou autre acte d'état-civil attestant le statut d'ayant-droit de la personne qui souhaite renoncer à son droit.

ADMINISTRATION

Vendre ou céder son véhicule Demande de carte grise

Vous devez avertir l'administration via la plateforme de téléservice ANTS. Il n'est plus possible de déposer ou d'envoyer votre déclaration de cession à la préfecture.

<https://ants.gouv.fr/>





M. MEUNIER Christophe
1, place Agnès-Sorel
GENILLE -
unc37.genille@gmail.com

M. AUTOURDE Patrice
La Bourdillère
GENILLE -

Mme PAVIET Véronique
5 bis, rue Jeanne d'Arc
GENILLE -
leserpentingenille@protonmail.com

Mme MERLET Catherine
1, place Agnès-Sorel
GENILLE -
comitedesfetes37460@gmail.com

Mme. PERIN Cécile
Mairie - 23, Grande Rue
MONTRESOR -
e.musique.montresor@gmail.com

M. BALLU Bernard
2, rue du Maquis d'Éperon
GENILLE -
bernard.ballu@orange.fr

M. MARY Benjamin
1, place Agnès Sorel
GENILLE -
harmoniedegenille@gmail.com

Mme HOTTEN Catherine
10 rue Adam-Fumée
GENILLE -
catherine.hotten@orange.fr

M. MEUNIER Christophe
1, rue Adam-Fumée
GENILLE -
lespiedsdanslo.asso@gmail.com

M. PUREN Jean-Luc
5, rue des Cyprès
GENILLE -

M. AUGER Michel
4, rue des Cèdres
GENILLE -

M. DELACHAISE Jeff
14, rue des Billots
GENILLE -

M. PROFICHET Philippe
4, Foucharé
GENILLE -

M. DULAC Bertrand
1, place Agnès-Sorel
GENILLE -
bertranddulac@orange.fr

Mme LALANDE Anne
GENILLE -
annelalande67@yahoo.fr

M. CAZES Jordy
La Giraudière
GENILLE -
leschevauxdelalande@orange.fr

M. LAHAIE Yves
18, rue Michel de Marolles
GENILLE -
yves.lahaie@gmail.com

M. PINARD Alain
Les Brosses
GENILLE -
alainpinard37@gmail.com

M. LECUREUIL Benoît
fcpmontresorois37460@gmail.com

Mme FAVREAU Aude
La Valinière
GENILLE -
valiniere@gmail.com

Mme BOUYÉ Evelyne
Logny
GENILLE -
ecuries.charriere@wanadoo.fr

Mme MIGNOT Jocelyne
La Morandière
GENILLE -
mignotjocelyne@yahoo.fr

Mme LEROY Patricia
GENILLE -
pat.leroy@orange.fr

M. BERTHON Arnaud
18, rue Saint-Pierre
GENILLE -
sportsantegenille@gmail.com

M. JEANNEAU Eric
GENILLE -
tc.genille@fft.fr

M. FAICHAUD Jérôme
11, rue Adam-Fumée
GENILLE -
jerome.faichaud@orange.fr

M. PAVY Nicolas
CERE LA RONDE -

ape37460@gmail.com

Mme PEUF Sandrine
GENILLE -
assocantinegenille37@gmail.com

Mme SIGONNAUD-BASTARD
Corinne
1, rue Imbert
GENILLE -
ec-genille@ac-orleans-tours.fr



Cpl VETEAU Johan
GENILLE -
veteau.johan@gmail.com

M. LEDUC André
La Trilonnière
GENILLE -

M. CHILLOUX Joël
La Huttière
GENILLE
genillesolidaire@gmail.com

Travail Coquin
GENILLE -
amapdesbois@ecomail.fr

Mme MARCADON Sylvie
2, Le Bois Nivert
CHEDIGNY -

Mme ROBIN Martine
29 rue Jeanne d'Arc
GENILLE -
genille@zerodechettouraine.org

09.69.32.15.15

17

02.47.91.27.80

15

02.47.91.33.33

18

Chef de Centre Ltnt Romain
BOISSE - **06.66.35.80.58**
rboisse@sdis37.fr

3004

Création ou modification d'un bran-
chement : accueil raccordement
électricité des particuliers
https://www.enedis.fr

Espace de la Chartrie
21 bis, Ave F. Mitterrand
DESCARTES - **02.47.92.97.83**

4, rue de Corbery
LOCHES - **02.47.59.03.05**
Astreinte 24h/24 et 7j/7

14, rue du Président Merville
TOURS - **02.47.70.18.00**

69 bis, rue Saint-Jacques
LOCHES - **02.47.91.18.40**

1, place Agnès Sorel
GENILLE - **02.47.59.50.21**

Me Céline GROULT-GUIGNAudeau
33, rue des Cyprès
GENILLE - **02.47.59.50.05**

12, Ave des Bas-Clos
LOCHES - **02.47.91.16.35**

Mme BRICE-BEDOUET
35, rue des Cyprès
GENILLE - **02.47.59.51.20**
Permanence le jeudi, de 9h30 à 11h30

1, place du M^{al} Leclerc
BEAULIEU-LES-LOCHES
02.47.59.19.00

1, place du M^{al} Leclerc
BEAULIEU-LES-LOCHES
09.72.72.39.49

34, rue Quintefol
LOCHES - **02.47.91.58.93**

02.47.92.60.49

rue Imbert
02.47.59.56.38

02.47.59.97.82

3, rue Jeanne-d'Arc
GENILLE - **02.47.59.51.98**
mediatheque@genille.fr

44, Grande Rue
MONTRESOR - **02.47.92.70.71**

02.47.92.26.07

Calendrier des Fêtes & Cérémonies

JANVIER

- Vendredi **12** Atelier numérique
Salle pour Tous
Voeux de la Municipalité
Salle Rosine-Deréan
- Samedi **13** Atelier Zéro Déchet
Salle Pour Tous
- Mardi **23** Assemblée générale de l'UNC
Salle Pour Tous

FEVRIER

- Dimanche **04** CINE-CRÊPES Les Pleds dans l'O
Orbigny - Salle des fêtes

MARS

- Samedi **09** Soirée raclette - Genillé Solidaire
Salle Rosine-Deréan
- Samedi **16** Atelier Zéro Déchet
Salle Pour Tous
- Samedi **23** Carnaval de l'APE

AVRIL

- Samedi **13** Bal du Foot
Salle Rosine-Deréan
- Samedi **20** Trail en Forêt de Loches - Sport Santé

MAI

- Mercredi **08** Cérémonie & commémoration
Repas de l'UNC
Salle Rosine-Deréan
- Samedi **25** Atelier Zéro Déchet
Salle Pour Tous
Chorale de l'école
Salle Rosine-Deréan

JUIN

- Dimanche **09**  Elections européennes
- Vendredi **14** Tournoi national de Foot-Ball Club
Stade municipal de Genillé
- Samedi **15**
- Dimanche **16**
- Samedi **22** Concert de l'Harmonie
Salle Rosine-Deréan
- Judi **27** Spectacle danse/théâtre - Sport Santé
Salle Rosine-Deréan
- Vendredi **28** Fête des écoles
Stade municipal de Genillé
- Samedi **29** FEST-OFF - Les Pleds dans l'O
Salle Rosine-Deréan

JUILLET

- Samedi **13** Fête nationale & Feu d'artifice

AOÛT

- Mercredi **14**
- Jeudi **15** Festival "Le Cinéma est dans le pré"
- Vendredi **16**
- Samedi **17**

SEPTEMBRE

- Samedi **07** Forum des Associations
Gymnase Georges-Normand
Atelier Zéro Déchet
Salle Pour Tous
- Samedi **21** Journées Européennes du Patrimoine
- Mercredi **25** Sortie organisée par l'UNC
- Samedi **28** Repas organisé par L'Air du Temps
Salle Rosine-Deréan

OCTOBRE

- Samedi **10** Bal de la Foire aux Marrons
Salle Rosine-Deréan
- Dimanche **20** Foire aux Marrons

NOVEMBRE

- Lundi **11** Cérémonie & Commémoration
Randonnée du 11-Novembre
- Samedi **16** Atelier Zéro Déchet
Salle Pour Tous
Dîner dansant "80's" - Club de tir
Salle Rosine-Deréan
- Samedi **30** Bal du Foot
Salle Rosine-Deréan

DECEMBRE

- Samedi **07** Marché de Noël
Salle Rosine-Deréan
- Samedi **14** Repas de Noël - Air du Temps
Salle Rosine-Deréan
Concert de Noël - Harmonie
Eglise Sainte-Eulalie
- Mardi **31** Repas de la Saint-Sylvestre
Salle Rosine-Deréan